

La langue, c'est la nationalité

(Suite de la première page.)

Pour toute une bourgeoisie parisienne, en revanche, s'amuser, répondre, réfléchir en anglais tourne à la seconde nature. Devant des congrès internationaux, certains médecins, des ingénieurs, l'utillent ostensiblement pour présenter leurs communications, même si la rencontre se tient dans l'Hexagone et dispose de meilleures traductions simultanées. Loin de servir la culture du pays d'accueil, de telles manifestations consolident la prépondérance anglo-saxonne à domicile, exactement comme les boulevards et les cinémas les plus touristiques illustrent sa gloire et contribuent à sa publicité.

Cet envahissement exerce sur certains esprits influençables des effets bizarres. Ici, l'attaché culturel d'une ambassade de France dans une République noire déclara récemment à un journaliste français, Chetani, que son pays n'avait pas de littérature à la compréhension de l'époque, puis se vanta en public d'inciter les jeunes Africains à lire plutôt Hemingway ou Norman Mailer, qu'à leur fournir les œuvres de ces illustres étrangers avec les crédits de son administration. Ailleurs, une personnalité employée par le ministère de la coopération prophétisa le règne inévitable de l'anglais d'un bout à l'autre de la Terre, dans les vingt prochaines années, et s'attribua la tâche exaltante d'en imprégner dès aujourd'hui les territoires francophones au sud du Sahara, afin de hâter leur essor.

Ces propos dont l'égarément le dispute à la coïtes n'expriment certainement pas une opinion très répandue dans les cercles d'où ils proviennent. Au Quai d'Orsay comme à la Coopération, tous les titulaires du poste travaillent depuis vingt ans à la défense de la langue, avec le concours d'un personnel souvent unanime et dévoué. Des réflexions oedipales ou œdipiennes ne concernent cependant pas quelques isolés. Elles expriment avec franchise les sentiments d'une petite société nationale, convaincue par son rôle de la supériorité en tout des Américains. Restreinte mais influente, elle crée souvent la mode.

Francophones du bout du monde

Même en Inde méridionale, en Thaïlande, à Singapour, où les garçons de magasin, les serveurs d'hôtel frappés par l'augmentation régulière des touristes français leur demandent volontiers la traduction de termes nationaux ou britanniques, ces étrangers compatriotes s'échignent à répondre en anglais, comme s'ils souhaitaient valamment leur propre langage, ou le rendre à jamais inutilisable. Ce français flexible, clair, incisif, si souvent trahi par les siens, éclate pourtant jusqu'aux antipodes dans des milliers de cours inconnus. Dans un wagon de troisième classe, en pleine jungle indonésienne, un adolescent l'utilise sans beaucoup d'embarras devant le voyageur européen qu'il découvre plongé dans un volume de la *Fidèle*. Il parle avec enthousiasme de la Concorde qu'il n'a jamais allé, s'enflamme par ce pays découvert un peu par hasard dans le grésole du programme scolaire, et qu'il chérit maintenant d'un amour déçu par la distance.

Au terminus de Surabaya, un étudiant s'inscrit à la section locale de l'Alliance française, travaille le soir comme garçon d'ascenseur dans le principal hôtel de la ville, se dépense auprès du club de tennis, et domine ce soleil dans le hall avec l'unique intention de rendre service, égérie avec dévotion les noms de nos écrivains, de nos hommes politiques, de nos acteurs, et reçoit, les larmes aux yeux, comme un cadeau de prince, l'exemplaire du *Monde* trouvé à Kuala-Lumpur quelques jours plus tôt.

Si miraculeuses qu'elles semblent, de telles rencontres se produisent presque chaque fois qu'un Français assume son vocabulaire. A Windhoek, échec et torride capitale de la Namibie, l'Allemand et l'Anglais des anciens colonisateurs dominent toutes les conversations, avec le rude Afrikaans, dérivé du néerlandais de Pretoria. Il suffit du tranquille bonsoir prononcé par le seul Français présent ou cours d'une réception pour qu'autour de lui plusieurs personnes lui répondent pareillement, et découvrent à leur surprise mutuelle qu'elles connaissent notre langue sans se l'être jamais dit. Quand la soirée s'échève, le tiers de l'assistance, l'utile avec ravissement et sa jure d'en prendre l'habitude pour changer un peu.

A l'inverse des Québécois, des Libanais, des Maghrébins, pour ne rien dire de l'immense Afrique noire, ces lointains francophones na survivent pas aux extrêmes de la Terre dans le chaos de communautés historiques vivantes, toujours prêts à les soutenir. Avec

l'héroïsme des minoritaires, elles incarnent plutôt la résistance d'hommes, de groupes conscients de trouver dans l'une des plus prestigieuses cultures occidentales un suprême recours contre le précaire industriel, le monde chaotique avec l'américanisation et l'extrême des mœurs et de la parole. Peu de traditions nationales prennent en compte l'anglais, et notre langue est loin de leurs frontières, la puissance et le rayonnement d'une idée. Quand ils y renoncent chez eux avec une légitime satisfaction, certains de nos compatriotes n'abandonnent pas l'horizon intellectuel tant qu'ils l'imaginent. Ils agissent, au contraire, l'uniformisation de l'époque, et brient dans bien des cours la dimension française de l'université.

Curieusement, leur irréflexion rencontre dans l'Hexagone une compréhension indulgente quand, malgré tous les avantages qu'ils en tirent, les Anglais eux-mêmes changent sur ce sujet de comportement. Voici vingt ans, l'échec d'un journal parisien apposa d'épouvantables et vaines recherches dans Londres. Aujourd'hui, nos meilleurs titres figurent honorement à Piccadilly, et jusqu'aux idées de *Métro* parlent très secondaires. Partout, dans les magasins, les restaurants, les hôtels, une foule d'employés s'efforcent de mettre la Française à l'aise dans sa propre langue, avec une si prévenante gentillesse qu'elle en forcent le respect et la sympathie.

L'Amérique, elle, n'a malheureusement pas ces dévoués de grande dame. Avec son seul français, un pléonaste ou bilinguisme étonnant New-York. D'innombrables Européens émigrés en possèdent quelques bribes, et la population de gauche en garde dix ou douze mots usuels, au fond des mémoires, qu'elle utilise avec amabilité. Ailleurs, les comportements s'épaississent. Des bureaux de tourisme ou agences de voyages, les institutions commerciales accumulées de leur prépondérance linguistique n'y souffrent aucune entrave.

Exceptés les serviables bagagistes noirs originaires d'Haïti, peu d'agents parlent ou comprennent la française à l'aéroport Kennedy, malgré son trafic international. A une demi-heure de voiture, le célèbre Waldorf Astoria, considéré comme l'un des temples de l'hôtellerie mondiale, ne dégage aucun francophone à sa réception. Pourtant, les compétences na manquent pas dans les étages, où une foule de domestiques, au nom tenues, elles aussi, s'agit d'ici les premières heures du jour. Durant le Parisien arrivé en pleine nuit,

un peu perdu sans traducteur dans l'immense paradis, elles s'atrouperent, calvaient assis, et lui communiquent leur indignation.

« Chaque jour, Monsieur, des voyageurs se trouvent dans votre embarras. Les hommes capables de parler le français ne manquent pourtant pas dans cette ville ! Pourquoi ne pas utiliser l'un de nos maris ou de nos frères ou arrivées ? Bien sûr, ils sont noirs, et notre couleur garde encore certaines gens. Mais, surtout, les Américains n'ont pas les langues étrangères et veulent obligé tout le monde à connaître la leur. Quand nous cherchons du travail dans les grands hôtels de New-York avec notre français comme avantage supplémentaire, les directeurs nous répondent qu'il ne sert plus à rien notre français, et ne vaut pas plus cher qu'un patois. Vous entendez, Monsieur, ils traitent le français de patois ! »

Ces mots jetés avec un tremblement de rage, une colère jaillie de l'humiliation, ne bouleverseront certainement pas nos compatriotes fiers d'apprendre l'anglais à leurs compatriotes. Ils méritent cependant d'inspirer de sérieuses réflexions, en même temps qu'ils ramènent les responsabilités de chacun à sa mesure. Quand l'élite d'une nation renonce à défendre sa culture, pour quelles raisons les citoyens du plus puissant État de la planète devraient-ils s'en charger à sa place ?

La nationalité même

A travers l'incompréhension efficace américaine, l'anglais fascine littéralement les jeunes cadres européens tépus de commerce, de sciences et de techniques modernes. Avec un sentiment d'infériorité proche de l'abdication, beaucoup perdent devant lui, avec le vocabulaire national, jusqu'à l'esprit profond de leur peuple. Aucune société ne subit sans réagir une aussi dangereuse dépersonnalisation. Selon une enquête réalisée à Singapour par un bureau de tourisme parisien, les riches négociants chinois de la ville ne s'éloignent guère en France parce qu, en dehors de Robisy et de quelques très grands hôtels cosmopolites, ils déplorent une ignorance de l'anglais agressivement effaçée selon eux par l'ensemble de la population.

Quand des Champs-Élysées au boulevard Saint-Michel tant de cinémas, de magasins, déploient un obédience bilingue, ce griel paradoxal étonne quelque peu. Ne jurons cependant pas trop vite qu'il ne comporte rien d'exact. L'assimilation provocante, intensive, de la langue, des mœurs, des modes anglo-saxons, par toute une bourgeoisie de diplômés et d'argent occasionnels, n'est pas d'origine étrangère, plus qu'elle l'imagine, une inconscience xénophobe défensive. Des réflexes collectifs, redoutables comme calculés, déconcertent d'autant plus par leur violence qu'ils s'accomplissent inintermittamment dans les cours event d'exploser au grand jour.

Au stade de Concorde, des étoiles de communications, des transports, des ombres, il ne croit possible un ombrageux rejet de la langue anglaise. Mais son statut privilégié, les

Deligny morne plaine

par GABRIEL MATZNEFF

EN février 1972, hospitalisé à Poch, Montherlant m'écrivait : « Les mots ont bien dit quelque chose de la Seine et laisser la place aux poules d'eau, je pense à celles de Deligny. » Cette référence aux poules d'eau n'est pas une allusion à ma pratique assidue, en été, de la piscine Deligny et des jeunes demoiselles qui s'y font bronzer. Quelques années plus tard, j'avais proposé à Montherlant de m'y accompagner. Il m'avait répondu en riant : « Ça baignoire me suffit. »

Cette année, nous sommes tous condamnés à nous contenter de notre baignoire. Le ciel déterrément gris tient les Parisiens éloignés des quais de la Seine. Nous avons serré nos maillots de bain et sorti nos lunettes. Il n'y a pas le teint blanc, mais couleur de flamme », dit Aphrodite de son fils Eros dans un poème de Moschos. L'évidence. C'est n'est pas un Parisien de l'an 1978 après Jésus-Christ ; sinon, son teint ne serait pas joyeusement doré mais pâlichon comme le nôtre. Le soleil et les deux nous abandonnent.

Mais peut-être cette épreuve est-elle un exercice spirituel que nous impose la divinité. Dans une lettre à Mme de Chantal, l'abbé de Cîteaux - Cyrano soulève quel fait que les âmes des justes « se ressentent de la variété des saisons, et qu'elles aiment autant l'hiver que la chaleur, les ténèbres que la lumière, l'absence et la retraite que la présence et l'approche du soleil (1) ». Météorologie rime avec théologie.

Accepter d'un cœur serein l'hiver et l'été, soit. Mais le réformateur de Port-Royal ne nous demande pas de souffrir que toutes les saisons soient confondues. Nous lisons dans l'Évangile que notre ciel doit être un oui, et notre non un non. Ce que nous vivons, c'est que le temps observe les préceptes évangéliques, et que l'été soit l'été. Trêvons d'être de bons chrétiens, mais que le ciel nous donne l'exemple.

(1) Lettres chrétiennes et spirituelles, Paris, 1645.

Le Monde

LES PER

Le lieutenant-colonel... le Maroc à la recherche...

De notre correspondant...

13 juillet 1978

Alger est favorable à un accord entre Nouakchott et le Polisario

De notre correspondant

13 juillet 1978

Alger, 13 juillet. — Le Polisario a été reçu à Paris par le ministre de l'Énergie, de l'Industrie et de l'Équipement, M. René Barthelemy, au sujet de la demande de reconnaissance de l'État de l'Algérie. Le ministre a déclaré que l'Algérie est favorable à un accord entre Nouakchott et le Polisario, mais qu'elle ne peut pas garantir la reconnaissance de l'État de l'Algérie.

Le Polisario a été reçu à Paris par le ministre de l'Énergie, de l'Industrie et de l'Équipement, M. René Barthelemy, au sujet de la demande de reconnaissance de l'État de l'Algérie. Le ministre a déclaré que l'Algérie est favorable à un accord entre Nouakchott et le Polisario, mais qu'elle ne peut pas garantir la reconnaissance de l'État de l'Algérie.

Le Polisario a été reçu à Paris par le ministre de l'Énergie, de l'Industrie et de l'Équipement, M. René Barthelemy, au sujet de la demande de reconnaissance de l'État de l'Algérie. Le ministre a déclaré que l'Algérie est favorable à un accord entre Nouakchott et le Polisario, mais qu'elle ne peut pas garantir la reconnaissance de l'État de l'Algérie.

FEUILLETON 5

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

15 JUILLET 1978

Le sergent de police Ryder et son fils Jeff sont allés enquêter, à titre privé, à la centrale de San-Raffino, où un vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages (parmi lesquels Mme Ryder) vient d'avoir lieu. Le directeur leur explique l'importance du vol de l'uranium 235 et du plutonium.

Le Dr Jablonsky, le directeur de la centrale, parait avec effort, comme un homme qui essaie de dominer ses sentiments et de garder la tête froide.

Le plutonium, reprit-il. Le plutonium-239, pour être précis, c'est le matériau dont on s'est servi pour détruire Nagasaki. C'est un produit synthétique ; il n'existe pas à l'état naturel, et nous avons, nous, Californiens, le privilège d'avoir été les premiers à le fabriquer. C'est un produit incroyablement toxique ; une morsure de cobra est une plaisanterie par comparaison. Si on en dispose sous forme d'aérosol avec un très peu de pression — personne n'a encore réussi à calculer comment on pourrait réaliser cette combinaison, mais on y arrivera certainement. — on aurait en main une arme d'une létalité indescriptible. Deux petits jets de ce liquide dans une salle de deux mille places bondée, et vous pourriez commander immédiatement aux mille cercueils.

Le plutonium est un sous-produit de la fission de l'uranium dans un réacteur. Il reste dans les barres d'uranium après la fission ; ces barres sont retirées et coupées en morceaux.

— Qui est-ce qui les coupe ? Je n'aimerais pas beaucoup être chargé de ce boulot-là.

— La question n'est pas d'aimer ou pas. La première barre que vous coupez, vous seriez un homme mort. Bien entendu, c'est une opération télécommandée. Des gullothes actionnées à distance, dans une salle que nous appelons le « cañon ». Une gentille petite salle avec des parois et des fenêtres d'un mètre et demi d'épaisseur. Personne n'aurait envie d'y entrer. Les troncans des barres d'uranium sont dissimulés dans de l'acier nitrique puis subissent une lixivation au moyen de divers réactifs chimi-

ques, pour séparer le plutonium de l'uranium et d'autres sous-produits de la fission inutile.

— Comment stocke-t-on ce plutonium ?

— Sous forme de nitrate de plutonium, dans des fûts d'acier inoxydable d'environ dix litres, hauts d'un mètre vingt-cinq et ayant à peu près deux centimètres de diamètre. Cela représente deux kilos et demi de plutonium pur. Ces fûts sont encore plus faciles à transporter que les « cages » d'uranium et, si l'on fait un peu attention, le risque est minime.

— Combien en faut-il pour faire une bombe ?

— Personne ne le sait exactement. On croit qu'il est possible en théorie (mais c'est pour l'instant impossible en pratique) de faire avec du plutonium un engin atomique de la taille d'une cigarette. La Commission de l'énergie atomique estime, elle, qu'il en faut deux kilos pour déclencher le mécanisme de la fission, mais elle est probablement très en dessous de la vérité. Une dame peut sans nul doute transporter dans son sac à main assez de plutonium pour faire une bombe.

— Je ne regarderais plus jamais le sac d'une dame avec les mêmes yeux. Alors, le fûts de dix litres suffit à faire une bombe ?

— Facilement.

— Est-ce qu'il y a beaucoup de plutonium, par ici ?

— Beaucoup trop. Certaines entreprises privées en ont stocké plus qu'il n'en faut pour fabriquer autant de bombes atomiques qu'il en existe dans le monde entier.

Ryder alluma une cigarette pendant qu'il ruminait cette déclaration de Jablonsky.

— Vous avez bien dit ce que vous voulez dire ? demanda-t-il finalement.

— Oui, exactement.

— Qu'ont-elles l'intention d'en faire, ces entreprises ?

— Elles se le demandent elles-mêmes. La période de demi-vie du plutonium est d'environ vingt-six mille

ans ; c'est-à-dire que sa radioactivité sera encore mortelle dix cent mille ans. Comme vous voyez, c'est un bel héritage que nous léguons à nos arrière-petits-enfants qui ne sont pas encore nés. Si l'humanité existe encore cent mille ans, ce que ce monde sera, sérieusement ni les hommes de science, ni les économistes, ni les écologistes, ni les philosophes, ne voyez-vous pas les hommes de l'an cent mille en train de maudire leurs ancêtres de trois mille générations en arrière ?

— Ma foi, c'est un problème qu'ils résoudront sans moi. Ce qui me préoccupe, moi, c'est la génération actuelle. Est-ce que c'est la première fois qu'on a volé du combustible nucléaire dans une centrale atomique ?

— Oh ! sûrement pas, Seigneur ! C'est à vrai dire la première effraction dont j'ai connaissance, mais il y en a sans doute eu d'autres qu'on a étouffées. Nous sommes très discrets là-dessus parce que nous sommes sensibilisés au problème ; beaucoup plus que les Européens, qui admettent qu'avec leurs centrales ont déjà subi plusieurs attaques de terroristes.

— N'y allez pas par quatre chemins, dit-il carrément les choses, interrompit Ferguson avec lassitude. Des vols de plutonium, il s'en produit sans cesse. Je le sais, et le Dr Jablonsky le sait aussi bien que moi. Le bureau de défense contre une menace nucléaire est le chien de garde de la Commission de l'énergie atomique — le sait encore mieux que nous tous, mais il fait montre d'une discrétion inégalable, chaque fois qu'il en est question, bien que le directeur de cet organisme ait reconnu, lors d'une session de la sous-commission du Congrès responsable de l'énergie, qu'un demi pour cent peut-être de la production de plutonium semblerait avoir disparu des inventaires. Il ne paraissait du reste pas se faire beaucoup de souci ; ce sujet, après tout, qu'est-ce qu'un demi pour cent, surtout quand vous êtes obligé de fabriquer assez de bombes pour effacer les États-Unis de la carte, c'est tout. Le grand public américain, qui témoigne d'une confiance aveugle dans ses dirigeants, n'en saura jamais rien s'il le savait, il pourrait avoir peur.

Ryder se tourna vers Jablonsky : « Eh bien, professeur, si on allait jeter un coup d'œil au bureau de Susan ? »

— Il est vraiment surprenant, riposta sèchement Jablonsky, de vous entendre demander la permission de faire quelque chose.

— Vous n'êtes pas gentil. Mais le fait est que nous n'avons pas été chargés officiellement de cette enquête.

— Je sais bien. Et, ajouta Jablonsky en désignant Jeff, nous ne nous trouvons pas précisément sur le lieu de travail d'un agent de la circulation. Mais est-ce qu'on vous a explicitement interdit de venir ici ?

— Non.

— Cela revient au même... Mon vieux, à votre place, moi aussi je me rongerais les sangs. Allez, fondez toute cette foule baraque de fond et comptez, si ça vous chante. Mais, ajouta-t-il après un bref silence, je crois que je devrais vous accompagner.

— Cette foule baraque, comme vous dites, ne peut très bien laisser Parker et Davidson s'en charger. Ils sont déjà sur place, et les représentants de la justice vont rappliquer en pagaille d'une minute à l'autre. Pourquoi tenez-vous à m'accompagner dans le bureau de ma femme ? De toute manière, je n'ai jamais essayé d'écramoter un indice.

— Qui est-ce qui vous a jamais accusé d'une chose pareille ? répliqua Jablonsky, qui se tourna à nouveau vers Jeff pour dire : Vous savez sans doute que votre père a la réputation bien fondée de se charger personnellement d'administrer la justice ?

— Oui, j'ai entendu dire ça. Si je comprends bien, vous voudriez nous accompagner pour servir de témoin de moralité à un homme en quête d'aide et de protection ?

— Oui, j'ai entendu dire ça. Si je comprends bien, vous voudriez nous accompagner pour servir de témoin de moralité à un homme en quête d'aide et de protection ?

— Je n'ai jamais essayé d'écramoter un indice.

« C'est bien la première fois, riposta Jablonsky, que j'entends associer le nom du sergent Ryder et la mention d'un homme en quête d'aide et de protection ! »

« Eh, qui sait ? Jeff a peut-être raison », dit sèchement Ryder. Jablonsky sourit à son tour, mais d'un air totalement incrédule.

La porte du bureau, entrouverte, présentait deux brèches groupées autour de la poignée et de la serrure. Ryder les regarda sans manifester la moindre réaction, poussa le battant et pénétra dans la pièce. Le sergent Parker d'interrompit dans sa tâche : il était en train de recueillir les morceaux de papier dispersés sur une table, en les poussant avec le bout d'un crayon d'un crayon. Il se tourna vers le nouvel arrivant : c'était un homme corpulent, au visage agréable, qui devait approcher de la quarantaine et n'avait pas du tout l'air d'un fic, raison pour laquelle le nombre d'arrestations qu'il avait effectuées ne le cédait qu'à celui dont était responsable Ryder lui-même.

« Je l'attendais, dit-il à celui-ci. Salopette de boulot, c'est pas croyable ! »

Il sourit, comme pour alléger une tension dont Ryder, lui, ne paraissait pas même être aperçu.

« Tes yeux ouverts, pas vrai, pour faire voir à des incapables comment un professionnel sait se débrouiller ? »

« Je suis seulement venu jeter un coup d'œil, c'est tout. Je ne suis pas sûr que ça soit utile, mais je suis certain que le vieux Fatsco se fera un malin plaisir d'en tenir à l'écart. »

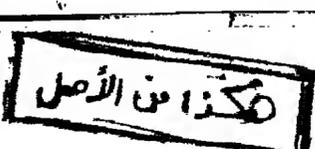
« Fatsco » était le sobriquet qu'ils donnaient au chef de la police, lequel était fort loin d'être révérent.

« Pour ça, oui, ce gros lard est assez sadique pour faire ça, dit Parker en ignorant le léger froissement de sourcil du Dr Jablonsky, qui n'avait jamais eu le privilège de faire la connaissance du chef de la police. Pourquoi on trait pas lui casser la nuque tous les deux, un de ces quatre ? »

— En admettant qu'il y ait quel- que chose comme une ouque sous les cinquante centimètres qui lui servent de cou, répondit Ryder.

(A suivre.)

© Copyright Librairie Arthème Fayard et Le Monde. Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



كوزا من الاصل

Le Monde

étranger

LES PERSPECTIVES DE RÈGLEMENTS NÉGOCIÉS EN AFRIQUE

Le lieutenant-colonel Salek veut associer le Maroc à la recherche de la paix

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — Nous souhaitons ordonnément parvenir à la paix. Mais aucun dialogue n'est engagé pour l'instant entre le Front Polisario et nous. Il n'y en aura pas tant que nous ne nous serons pas mis préalablement d'accord avec nos amis et alliés marocains sur ce qu'il y a lieu de faire, en commun, pour atteindre cet objectif.

Le nouveau chef de l'Etat nous reçoit, ce jeudi après-midi 13 juillet, dans le bureau où nous avons eu précédemment, entouré des mêmes proches collaborateurs, le s'exprime avec lenteur, d'une voix douce qui rappelle étrangement celle de celui qu'il a démis lundi matin de l'heure du muezzin.

Le nouveau leader mauritanien doit rester très attentif aux intérêts et aux objectifs de son puissant voisin du nord, dont les troupes campent en force sur son territoire netellon. Même s'il le souhaite, il ne peut guère répondre dans l'immediat par un geste tout aussi spectaculaire que celui de ses adversaires. Il doit au contraire mesurer soigneusement ses propos, certains de ses proches, sans à moins de réserve, évoquant parfois avec assurance « la dynamique de paix » que la chute du régime Ould Daddah aurait déclenchée, selon eux, de façon irréversible.

Même si la population est assez méfiante à l'égard du Maroc, celui-ci

ne manque pas d'alliés influents à Nouakchott. Il se recrute principalement dans les milieux d'affaires traditionnels, qui, depuis des temps immémoriaux, entretenaient des relations d'échanges avec les commerçants du sud-marocain. Ces mêmes milieux, dont les intérêts contrariés par les mesures d'inspiration socialiste prises par le régime d'at-Tant, soutiennent le nouveau gouvernement. Les hommes d'affaires mauritanien complètent actuellement parmi les plus chauds partisans de la paix, dont ils attendent une reprise de l'activité économique, mais ils doivent en même temps ménager les intérêts marocains.

Nécessité faisait loi, le processus de retour à la zone franc, très discrètement engagé ces derniers temps par l'ancien président, va s'accélérer. Parallèlement, on va assister à un démantèlement méthodique des structures socialisées mises en place par le régime précédent. « Le voie du redressement économique passe par un retour complet au libéralisme », nous a déclaré à ce propos, sans la moindre hésitation, le lieutenant-colonel Salek.

En fait, c'est à un double retour en arrière qu'aspirent les nouveaux maîtres de la Mauritanie et ceux qui le soutiennent : un retour à l'avant-guerre, certes, mais aussi, et tout aussi fortement, un retour à l'avant-socialisme, car le socialisme comme la guerre menaçait les privilèges des couches dirigeantes. Pour sa part, le nouveau chef de l'Etat assure : « Nous voulons d'abord rétablir notre identité mauritanienne. »

PIERRE BIARNES.

Paris souhaite des solutions de compromis au Sahara occidental et au Tchad

« La France ne peut qu'être favorable à tout processus de rétablissement de la paix au Sahara occidental », a déclaré, jeudi 13 juillet, M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, commentant la situation au Sahara, après le coup d'Etat de Nouakchott, la proclamation du cessez-le-feu par le Polisario, et l'entretien du ministre des Affaires étrangères algérien, M. Bouafrika, avec le président de la République.

La même formule pourrait s'appliquer au conflit du Tchad. Bien qu'ayant des origines très différentes, ces deux conflits ont plusieurs points communs : ils opposent à des gouvernements qui ont demandé l'aide militaire de la France des minorités appuyées de l'extérieur, mais ayant une forte implantation intérieure. Dans les deux cas, des solutions sont recherchées dans des garanties à ces minorités dans un cadre à définir. Paris est en tous les cas favorable à des solutions politiques, et c'est ce qui explique les entretiens qu'on voit ces derniers jours avec M. Bouafrika et le commandant Jelloul, numéro deux libyen.

Régler le contentieux avec l'Algérie

M. Giscard d'Estaing a souhaité régler avec l'Algérie un contentieux qui porte sur de nombreux points, et Alger a posé comme condition que le problème saharien soit inclus dans la discussion. Des conversations ébauchées se sont alors engagées entre les deux gouvernements. Lors de son séjour aux Nations unies, fin mai, M. Giscard d'Estaing s'est entretenu avec M. Bouafrika, et il est apparu qu'un compromis n'était pas impossible. Sans doute est-il peu probable qu'il s'étende à la partie de l'ancien Sahara espagnol annexée par le Maroc. Mais la Mauritanie n'est pas prête au partage du Sahara occidental pour empêcher le Maroc de l'annexer en entier. Aussi ne renonce-t-elle pas à un arrangement permettant aux Sahraouis d'être leurs propres maîtres. Le coup d'Etat de Nouakchott, en mettant au pouvoir des dirigeants qui ne sont pas compromis dans le partage, doit faciliter une telle solution.

Le commandant Jelloul s'est entretenu, lui aussi, avec M. Giscard d'Estaing à Paris et Alger, comme lors de sa précédente visite alors que le secrétaire d'Etat, c'est-à-dire le Tchad qu'il s'est entretenu avec le président de la République. La France cherche d'abord à obtenir un cessez-le-feu et l'établissement d'une autorité de contrôle dans laquelle

des pays voisins, notamment le Soudan, joueraient un rôle important. Elle souhaite ensuite le rapprochement non seulement des ethnies, qui devraient obtenir des garanties, mais aussi des diverses tendances politiques dans l'ensemble du pays. On s'attendait à ce que la conférence de la récente conférence de Tripoli ne condamne pas nécessairement une telle procédure.

MAURICE DELARUE.

EN NAMIBIE

CINQ MILLE « CASQUES BLEUS » SERONT CHARGÉS DE MAINTENIR L'ORDRE PENDANT LA PÉRIODE PRÉCÉDANT L'INDÉPENDANCE

Quelque cinq mille « casques bleus » seront chargés de maintenir l'ordre public pendant la période précédant les élections à l'Assemblée constituante. En outre, un millier de fonctionnaires civils auront pour mission de superviser le déroulement du processus électoral.

Aucune date n'est encore fixée pour la réunion qui doit permettre au Conseil de sécurité d'entériner le plan occidental accepté, mercredi, par le SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) à Windhoek (le Nord du 14 juillet).

M. Nujoma, président de la SWAPO, a estimé, mercredi, que le débat pourrait s'engager dès fin du mois de juillet.

Le plan occidental, accepté par la SWAPO ne faisait aucune référence au statut de Walvis-Bay, enclave située autour du seul port en eau profonde du pays. M. Nujoma a tenu à souligner, au cours d'une conférence de presse à Windhoek, que « Walvis-Bay a toujours été partie intégrante de la Namibie ».

Le 14 juillet, le gouvernement sud-africain a réagi à l'acceptation par la SWAPO des propositions occidentales par une mise en garde affirmant qu'il ne comptait pas retirer ses troupes du territoire que lorsque les hostilités auront cessé.

Le principal dirigeant de la Namibie, M. Dirk Louw, directeur de l'Alliance démocratique de la Namibie (D.T.A.), s'est réjoui de la décision de la SWAPO et a demandé l'organisation, le plus rapidement possible, d'une conférence d'Assemblée constituante dans le territoire. (A.F.P., Reuters.)

LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'O.U.A.

Le Congo mène l'offensive contre le projet de création d'une force commune d'intervention africaine

De notre envoyé spécial

Khartoum. — Avec une virulence accrue du Congo contre la force interafricaine opérant actuellement au Sahara, le projet de création d'une force commune d'intervention africaine est entré, jeudi 13 juillet, dans le vif du sujet. « Force interafricaine », « Force panafricaine » et « Interventions militaires étrangères », tels sont les trois mots-clés du débat. Ils ont été jetés sur le tapis, sans attendre, à l'initiative de la capitale congolaise, du 18 au 21 juillet, d'un « sommet » auquel participent : le ministre des Affaires étrangères du Congo, le ministre de l'Intérieur du Congo, le ministre de l'Intérieur du Gabon, le ministre de l'Intérieur du Sénégal, le ministre de l'Intérieur du Tchad, le ministre de l'Intérieur du Mali, le ministre de l'Intérieur du Niger, le ministre de l'Intérieur du Nigeria, le ministre de l'Intérieur du Bénin, le ministre de l'Intérieur du Cameroun, le ministre de l'Intérieur du Sénégal, le ministre de l'Intérieur du Tchad, le ministre de l'Intérieur du Mali, le ministre de l'Intérieur du Niger, le ministre de l'Intérieur du Nigeria, le ministre de l'Intérieur du Bénin, le ministre de l'Intérieur du Cameroun.

« Pur produit de l'impérialisme. Manifestation au grand jour des intérêts néo-coloniaux sur l'ensemble de notre continent. Mesure sordide tendant à reconquérir les positions perdues et à perpétuer l'exploitation éhontée des richesses africaines. Voilà ce que nous sommes en train de faire. Nous sommes en train de déstabiliser des régimes africains ainsi que d'étouffer des forces démocratiques montantes. »

Le rapport sur la responsabilité de cette initiative est le sommaire franco-africain réuni en mai à Paris.

Son intervention, on s'en doute, n'est pas passée inaperçue, et, dans la confusion qui a suivi, la Guinée a réclamé le renvoi de cette initiative au début de la proposition qui aurait pu faire davantage l'affaire des Etats dits « modérés » que celles « progressistes ». Elle a été repoussée par 31 voix contre 3.

Le projet de résolution congolaise est finalement plus un résumé que le discours du ministre. Il n'en demande pas moins à l'O.U.A. d'exprimer sa « grande inquiétude » devant les récents spectacles de la politique expansionniste en Afrique de certains Etats

impérialistes occidentaux », de « condamner, hors de l'Organisation, de toutes forces militaires interventionnistes et d'en appeler à tous les Etats membres qui ont des destinées communes pour qu'ils se fassent entendre et qu'ils fassent échouer à toute tentative visant à semer la confusion ». Le sommet de Paris n'est plus explicitement mentionné.

La séance de l'après-midi a été beaucoup plus serrée. On en croit le porte-parole de l'O.U.A. La riposte du ministre saharien des Affaires étrangères a été mesurée. La suite de plusieurs autres interventions, des ministres se sont entendus sur un énoncé de principes. « La défense, la sécurité et la paix de l'Afrique sont la responsabilité des seuls Africains », a-t-il notamment. Le comité de rédaction a été chargé d'étudier le projet de résolution congolaise et en tenant compte des suggestions positives émises en séance.

Ce consensus signifie, évidemment, que le sujet n'est pas épuisé, mais que, de part et d'autre, on accepte de ne pas provoquer de rancunes trop graves avant la tenue d'un sommet auquel les ministres ne soumettent que leurs recommandations. Toutefois, la position défendue par le Mozambique semble avoir progressé au sein d'une organisation divisée à la fois par les interventions militaires occidentales et celles des Soviétiques et des Cubains sur le continent.

En séance, M. Chissano, ministre mozambicain des Affaires étrangères, a déclaré avec fermeté les interventions militaires françaises. Il s'est également prononcé contre la création d'une force panafricaine de paix au sein de l'O.U.A. Il estime, en effet, que certaines armées africaines sont formées par les colonialistes et que l'on ne peut pas combattre les colonialistes sans se servir des colonialistes eux-mêmes.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le quinzième anniversaire de l'O.U.A. — A l'occasion du quinzième anniversaire de la création de l'Organisation africaine de l'Unité, l'Afrique (16, rue Guillaume-Tell, 75017, Paris) et l'Afrique (51, avenue des Termes, 75017, Paris) publient des numéros spéciaux consacrés à l'histoire de l'organisation panafricaine.

Alger est favorable à une négociation entre Nouakchott et le Polisario

De notre correspondant

Alger. — M. Bouafrika a regardé Alger jeudi 13 juillet, et a rendu compte au président Boumedienne de ses entretiens à Paris avec le chef de l'Etat tunisien, M. Habib Bourguiba, au sujet d'une éventuelle fédération entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, et des conversations avec M. Giscard d'Estaing à propos de relations bilatérales et de la situation au Maghreb. La façon dont le radio a signalé ce dernier entretien, et souligné que la France s'était déclarée favorable à tout processus de retour à la paix au Sahara occidental, permet de penser que la rencontre a été jugée positive à Alger.

Il est vraisemblable que M. Bouafrika a plaidé en faveur d'une négociation entre les nouveaux dirigeants mauritanien et le Front Polisario. En effet, au début de cette année, le président Boumedienne avait expliqué plusieurs interlocuteurs que le conflit du Sahara occidental était dans l'impasse et qu'il convenait de « faire bouger un royaume pour le bien de tous ». La Mauritanie, disait-il, a permis à Rabat d'entrer dans la guerre. Pourquoi ne l'entraînerait-elle pas aujourd'hui dans la paix ? Le chef de l'Etat estimait également que la France avait les moyens d'inclure l'ancien président Ould Daddah à s'engager dans ce processus.

Une longue déclaration d'un « groupe de patriotes mauritano-sahraouis » vient d'être publiée par El Moudjahid. Ce texte déclare notamment : « Si le gouvernement mauritanien veut appliquer une politique indépendante et sage, sans hostilité inutile à l'égard de son allié d'outre-Sahara, tournant résolument le dos à la guerre et favorable à une entente avec ses frères sahraouis, il sera porté par un puissant consensus national civil et militaire et succèdera à un tel enthousiasme que la Mauritanie cessera d'être simplement le « maillon faible » de quelque « ou l'homme malade du Maghreb ». On a l'impression à Alger que la nouvelle équipe mauritanienne s'est engagée dans cette voie.

L'exploitation du gisement de fer de Gara-Djebilet

En attendant, le conflit n'empêche pas l'Algérie de poursuivre la mise en valeur de ses richesses y compris dans la région de Tindouf. C'est ainsi que vient d'être signé à Alger un contrat de coopération destiné à préparer l'exploitation du gisement de fer de Gara-Djebilet — un des trois plus importants dans le monde — et l'accroissement de la production sidérurgique.

Le contrat, d'un montant de 33 millions de dollars, a été conclu au ministère de l'Industrie lourde entre la S.N.S. (Société na-

tionale de sidérurgie) et la firme internationale à dominante américaine Bechtel Incorporated, en présence des représentants de la Banque extérieure d'Algérie et de la Continental Illinois Ltd, chef de file du consortium bancaire qui assure le financement de l'opération. Un autre contrat a été signé avec la société japonaise Nippon Steel Corporation, tandis que l'U.R.S.S. se verrait confier une étude technique relative aux installations minières et sidérurgiques.

PAUL BALTA.

EN THAILANDE

L'Assemblée nationale a adopté un nouveau projet de Constitution

L'Assemblée nationale thaïlandaise a approuvé, jeudi 13 juillet, en première lecture, pratiquement à l'unanimité, un projet de Constitution prévoyant un Parlement bicaméral, avec une Chambre basse et un Sénat disposant de

puvoirs sensiblement égaux. Les sénateurs étant nommés. Le projet permet également que le premier ministre et la moitié des membres du gouvernement ne soient pas des parlementaires.

De notre correspondant

Bangkok. — L'adoption puis la promulgation de ce projet de Constitution et permanent de devraient théoriquement précéder la levée de la loi martiale, la reconstitution de certains partis politiques et la tenue d'élections législatives partielles. La Constitution intérimaire, imposée après le dernier coup d'Etat militaire du 20 octobre 1977, prévoyait la tenue de cette consultation populaire « avant la fin de l'année 1978 ». Une clause additionnelle permet toutefois de les repousser jusqu'en avril 1979, au plus tard.

Le texte de cent quatre-vingt articles, élaboré sous l'égide des militaires au pouvoir, suscite déjà de vives critiques de la part de certains milieux politiques et universitaires de Bangkok, qui le jugent antidémocratique, voire dictatorial. Plusieurs rédacteurs du projet ont eux-mêmes émis de prudentes réserves sur son contenu. Un député, M. Chana Rungsaeng, a estimé que « dans les circonstances actuelles, le pays a plus besoin de stabilité gouvernementale que de démocratie ».

« Nous avons fait une expérience qui n'a pas fait long feu et qui nous a pratiquement coûté la démocratie », a-t-il ajouté, faisant allusion à la période des gouvernements civils inaugurée en 1974 après l'expulsion des généraux Thanom et Prapas et brutalement interrompue par le coup d'Etat militaire sanglant du 6 octobre 1976.

Un ancien premier ministre de cette brève période démocratique, M. Kukrit Pramoj, a lancé une mise en garde devant les membres du Rotary Club de Bangkok, en

rappelant que « chaque fois qu'un leader militaire a tenté de s'adapter au processus démocratique, soit de promouvoir une façade de démocratie, ces tentatives se sont soldées par un coup d'Etat ».

M. Kukrit Pramoj, qui a participé à la rédaction de neuf Constitutions (y compris à celle du projet actuel, le quinzième depuis 1932), s'est attaché depuis plusieurs mois dans ses édifices à dénoncer les graves conséquences de la corruption et du sous-développement rural.

Le projet adopté jeudi a été vivement attaqué par le groupe Constitution et Liberté dirigé par des universitaires d'anciens hommes politiques et des hauts fonctionnaires. M. Chalanon, professeur de droit constitutionnel, nous a déclaré que sous sa forme actuelle le texte « donne en fait les pleins pouvoirs à l'exécutif sans contreparties possibles des législatures ».

En effet, dans le système bicaméral retenu il est prévu que le Conseil politique national (composé des militaires qui dirigent le pays depuis octobre 1977) nommera un Sénat composé en grande majorité d'officiers et de hauts fonctionnaires. Cette Chambre haute disposera d'un pouvoir de blocage en toutes matières, notamment lors du vote des motions de confiance. « C'est la négation du rôle des représentants du peuple et de toute activité parlementaire démocratique », a ajouté notre interlocu-

EN CHINE

Les autorités n'ont pas répondu à des « demandes d'éclaircissements » d'Amnesty International

La section française d'Amnesty International a annoncé jeudi 13 juillet, dans un communiqué, que les autorités chinoises n'ont apporté aucune réponse aux demandes d'éclaircissements qui leur ont été adressées au sujet de M. Li Cheng-tian, le premier « dissident » chinois pris en charge en France par ses membres.

M. Li Cheng-tian est un des trois auteurs d'un dazibao signé Li Yi-she et intitulé « A propos de la démocratie et de la légalité sous le socialisme », dont une traduction française a été publiée sous le titre *Chinois, et vous savez*, aux Editions Christian Bourgois.

Né en 1942, M. Li Cheng-tian a fait des études en collège des Beaux-Arts de Canton. Ainsi que des millions d'autres jeunes, il a participé à la révolution culturelle, notamment en rédigeant des affiches et des articles. Comme beaucoup d'autres, il semble avoir été arrêté en 1966, lors du retour qui a suivi celui-ci.

Libéré en 1971, il a recommencé à écrire et est le principal auteur du dazibao, qui a été attaché à Canton en novembre 1974. Ce texte critique la répression pra-

tiquée sous Lin Biao (l'ancien vice-président du parti, disparu en 1971) et exige que les personnes condamnées injustement lorsqu'il était au pouvoir soient réhabilitées et que des mesures soient prises pour assurer le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques.

Le dazibao a été officiellement critiqué comme « réactionnaire » et ses auteurs ont été invités à reconnaître leurs erreurs. Au début de 1976, ils ont été envoyés hors de Canton travailler « sous supervision ». Li Cheng-tian était encore à la fin de 1976 dans une zone du district de Shaozuan.

La nouvelle de sa condamnation, annoncée il y a quelques mois à Hongkong, n'est toujours pas confirmée. Si les informations parvenues le plus récemment à son sujet donnent à penser qu'il reste détenu, il convient de signaler que, selon certaines sources, les autorités chinoises ne se seraient pas encore prononcées sur son cas.

Les deux autres auteurs du dazibao, MM. Chen Yi-yang et Wang Xi-she, ont été pris en charge par des groupes d'azibles sections nationales d'Amnesty International.

QUAND LA SECTION FRANÇAISE D'AMNESTY INTERNATIONAL DÉCLARE, ELLE AUSSI, SES PROPRES OPPOSANTS INDESIRABLES LES JEUNES GÉNÉRATIONS AFRICAINES CONTRE SÉNÉGAL ! La suite du roman inédit de Mongo Beti. Lisez le numéro 3 de « Peuples noirs-Peuples africains », revue bimensuelle de culture, de publications, de propositions, entièrement contrôlée par des intellectuels noirs anti-impérialistes. 192 pages, 35 F (+ 4 F de port). 341, rue des Pyrénées, 75020 PARIS. Tél. : 365-80-84. Abonnement annuel : 60 F (étranger : 120 F). C.O.P. PEUPLES NOIRS, 21822 Y. PARIS.

R.-P. PARINGAUX.

ASIE

EUROPE

LES PROCÈS DES DISSIDENTS SOVIÉTIQUES

Lourdes sentences

(Suite de la première page.)

La mère et la femme de Guinzbourg se sont déclarées indignées que le président du tribunal ait essayé de discréditer le condamné en déclarant aux journalistes après le procès que la coopération d'Alexandre Guinzbourg au cours de l'enquête avait permis de faire avancer plus rapidement l'information des affaires Orlov et Chicharanaky. Selon elles, ce point ne figurait ni dans l'acte d'accusation ni dans les attendus du jugement.

Dans son réquisitoire, le représentant du parquet au procès Chicharanaky n'est pas allé jusqu'à demander la peine maximale — la mort — en sanctionnant la crime d'espionnage. C'est avec entendement que la mère de Chicharanaky, Mme Ida Milgrom, qui est âgée de 72 ans, et qui est contrainte de rester à la porte du tribunal, a appris la nouvelle. Bien que l'accusé ne se soit pas repenti, le procureur a cru pouvoir tenir compte de son âge (30 ans) et du fait qu'il n'avait jamais été condamné auparavant. Il s'est tenu à souligner, a expliqué le porte-parole de la Cour suprême de la fédération de Russie, que Chicharanaky était jugé non pour ses opinions, ses convictions ou son mode de pensée, mais pour des actes illicites concrets.

Contestation et « trahison »

Pourtant, le procureur a très clairement exprimé la conception que les autorités soviétiques se font de la dissidence : « Ceux qui ont traité la parole dans leur pays de manière déloyale, qui ont divulgué des secrets étrangers ». Le procureur a expliqué le processus du passage progressif du complotaire au « traître » : « Des personnes du type de Chicharanaky qui cherchent tout le public commencent par calomnier la réalité soviétique, ce qui les amène logiquement à commettre des délits et, dans certains cas, à trahir discrètement leur pays, à faire de l'espionnage au profit des services de renseignements étrangers ». Sous l'influence, a-t-il ajouté, de certains étrangers vivant en U.R.S.S., de la propagande antisoviétique des radios occidentales et de l'émigration interne pro-soviétique. L'aveu est que les dissidents sont des traîtres en puissance, les étrangers de possibles agents secrets, la réquisition des

uns et des autres mène à la trahison (1).

Anatole Chicharanaky a présenté sa propre défense pendant une demi-heure environ. Selon son frère, il a réitéré les accusations portées contre lui et qui s'appuient essentiellement sur les déclarations de l'agent double Lipavsk. La liste des « entrées secrètes » que Chicharanaky aurait fournies au journaliste américain Robert Toth n'aurait même pas été présentée lors des audiences à huis clos.

« Des provocations »

Chicharanaky a justifié, d'autre part, son action en faveur de l'émigration des juifs soviétiques : « Dans certains pays, a-t-il déclaré, des juifs ont cherché à s'assimiler, et parfois avec succès. L'étonnant, c'est que, malgré tout, le nation juive se soit maintenue. Beaucoup de juifs opprimés sous le tsarisme ont cru, après la révolution, à la possibilité de l'assimilation. » Évoquant l'influence de l'affaire Dreyfus sur Theodor Herzl, le fondateur du mouvement sioniste, puis le procès des médecins juifs en U.R.S.S. en 1953, Anatole Chicharanaky a conclu que « l'antisémitisme a provoqué, dans les années 60, le renouveau de la conscience juive en Union soviétique ».

L'académicien André Sakharov a déclaré, mercredi, devant le tribunal où est jugé Chicharanaky que tous ces procès « n'étaient que des provocations ». « J'espère, a-t-il ajouté, que le monde répondra fermement, et que le monde se fera, à toutes les provocations. Tout en luttant pour le désarmement et pour la solution des autres questions, l'Occident doit tout faire pour que l'Union soviétique cesse de violer les droits de l'homme. »

DANIEL VERNET.

Aucun ministre britannique ne se rendra en Union soviétique

JUSQU'À NOUVEL ORDRE

Les verdicts rendus en U.R.S.S. ont suscité des protestations et des prises de position de gouvernements occidentaux. La réaction la plus vive a été enregistrée à Londres. M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a annoncé que, jusqu'à nouvel ordre, aucun ministre britannique ne se rendrait en Union soviétique et qu'aucun ministre soviétique ne serait reçu en Grande-Bretagne. D'ailleurs, le voyage que devait faire à Londres, à partir du 18 juillet, M. Bratchenko, ministre soviétique des charbonnages, a été ajourné sine die.

A Paris

DEUX DISSIDENTS ÉMIGRÉS S'AC-CUSENT D'UN DES « CRIMES » REPROCHÉS À M. CHICHARANAKY.

Deux dissidents soviétiques émigrés en Occident ont reconnu à la presse, le 13 juillet à Paris, comment ils avaient eux-mêmes enregistré et transmis à un correspondant américain à Moscou une bande magnétique citée parmi les « documents secrets » qu'Anatole Chicharanaky est accusé d'avoir remis à ce journaliste.

Le « document secret » incriminé est l'enregistrement d'une séance publique du conseil scientifique de l'Institut linguistique de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., au cours de laquelle le linguiste Igor Melitchouk a été exclu de cet institut le 25 mars 1976. M. Melitchouk (quarante-cinq ans) a quitté l'U.R.S.S. en avril 1977 muni d'un visa pour Israël. Il enseigne actuellement la linguistique à l'université de Montréal. Il a raconté, au cours d'une conférence de presse, comment il avait enregistré cette séance et l'aide d'un magnétophone caché dans sa serviette. De son côté, Mme Tatiana Khodorovitch, également linguiste et exchue du même institut, a expliqué qu'elle avait tenu dans son appartement à Moscou une conférence de presse à l'intention des correspondants étrangers pour leur exposer le cas de M. Melitchouk. Le journaliste américain Robert Toth ayant alors demandé la bande magnétique portant l'enregistrement de la séance en question, Mme Khodorovitch lui a vu et enregistré cette bande. M. Melitchouk et M. Melitchouk ont assisté à la conférence de presse de Mme Khodorovitch.

Quant à la possibilité d'un boycottage des Jeux olympiques de Moscou en 1980, M. Owen a déclaré que le gouvernement britannique ne se prononcera pas sur ce sujet, mais des organisations sportives indépendantes. « Mais je ne ferais pas campagne contre une telle mesure », a-t-il ajouté.

Il a cependant estimé que la présence à Moscou, en 1980, de milliers de sportifs, pourrait avoir un effet positif sur l'attitude du gouvernement soviétique concernant les droits de l'homme et les poursuites contre des dissidents.

M. Vance, secrétaire d'Etat, qui en compagnie de M. Young, avait reçu jeudi 13 juillet à Genève Mme Chicharanaky, a réagi immédiatement à l'annonce de la condamnation infligée à Alexandre Guinzbourg. Il s'est déclaré profondément choqué par « la lourde sentence qui a frappé Alexandre Guinzbourg, un homme dont le crime est d'en avoir aidé d'autres luttant pour leur liberté d'expression ». Il a ajouté : « Pour le monde, M. Guinzbourg est devenu le symbole du courage indomptable et de la fermeté dans les principes. Pour ces qualités, il mérite notre respect. Son bien-être sera notre constante préoccupation. »

Quant à M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, il a fait savoir jeudi qu'il suivait de près les procès intentés contre les dissidents soviétiques. « Il serait toujours déplacé de ma part de formuler des commentaires à leur sujet, car il s'agit de citoyens soviétiques traduits devant des tribunaux soviétiques », a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

M. Waldheim a ajouté que l'intérêt qu'il portait en général à la sauvegarde des droits de l'homme était bien connu, de même que sa réprobation des violations de ces droits et qu'il en était sûr.

M. Léo Hamon, ancien ministre, président d'Initiative républicaine et socialiste (gauche) d'opposition, a déclaré, jeudi 13 juillet, « il y a eu entre la France et la liberté un pacte multiséculaire », disait le général de Gaulle. Ce pacte commande à la France de faire entendre sa voix dans le monde et d'intéresser profondément l'humanité française et de la meilleure coopération ne saurait justifier la violence ou même l'effacement. Car qui pourrait être une coopération traversée par un tel défi à l'opinion mondiale et par la méconnaissance des engagements pris à Helsinki qui ont fait de cette accord des droits et de l'objet d'une obligation internationale ?

M. Vladimir Khatountzev a été nommé directeur général de l'agence Tass. Directeur général adjoint depuis 1968, il est né en 1917 et a commencé à travailler à Tass en 1946 comme reporter puis comme rédacteur. De 1949 à 1952, il a été chef du bureau de cette agence à Washington, et de 1953 à 1960, il occupait le poste de rédacteur en chef adjoint du journal des syndicats soviétiques, *Trud*. M. Khatountzev remplace M. Zaminine, nommé en mars dernier chef de la section des informations destinées à l'étranger du comité central du parti. — (A.F.P.)

Le conseil des ministres, a-t-on appris, jeudi 13 juillet, dans la capitale égyptienne. Cette décision met un point final à l'existence de cette fédération qui regroupait l'Égypte, la Syrie et la Libye. Elle avait été créée en 1971 par trois des quatre pays arabes fondateurs de la charte de Tripoli (1968) par laquelle l'Égypte, la Syrie, la Libye et le Soudan s'engageaient à suivre une politique étrangère commune et à tendre tous leurs efforts vers l'union. Depuis l'initiative du président Sadate en novembre à Jérusalem, l'Égypte a rompu ses relations avec Tripoli et Damas. — (A.F.P.)

Thaïlande

M. KING BARY, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du Cambodge, a commenté, vendredi 14 juillet, une visite officielle en Thaïlande. — (A.F.P.)

Egypte

LE SIRIGE à Hélopolis, dans la banlieue du Caire, de la Fédération des Républiques arabes est revenu à sa vocation première d'hôtel par des

DIPLOMATIE

A Genève

MM. Vance et Gromyko ont eu des entretiens « utiles, mais non concluants »

De notre correspondant

Genève. — Comme tout le monde le sait, le bilan des négociations qui se sont déroulées à Genève, les 12 et 13 juillet, entre le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Andreï Gromyko, et le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, est maigre. La conclusion d'un accord sur la limitation des armements stratégiques n'est pas pour demain, les propositions avancées par l'une et l'autre partie n'ayant en rien résolu les problèmes posés notamment par l'introduction du bombardier Backfire dans

M. Young à nouveau sur la sellette

M. Young, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, déjà célèbre pour son non-conformisme, a déclenché une nouvelle bourrasque dans les milieux politiques américains. Le tonne semble devoir retomber dans les prochains jours, puisqu'une résolution demandant la destitution (impeachment) de l'ambassadeur a été rejetée par la Chambre des représentants par une majorité confortable de plus de deux cents voix. Il s'est trouvé cependant quatre-vingt-deux parlementaires pour le voter. En outre, c'est la première fois que les membres du gouvernement ont dû s'abstenir de voter nettement de leur collègue.

Dans un entretien accordé au *Matin* de Paris, M. Young avait donné l'impression qu'il minimisait l'importance des propos de dissidents en U.R.S.S. en déclarant notamment : « Dans nos prisons aussi, il y a des centaines, peut-être même des milliers de gens que j'appellerais des prisonniers politiques. » Aussitôt M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, jugeant nécessaire de préciser que « seuls le président et le secrétaire d'Etat sont qualifiés pour définir la politique américaine » et que ni l'un ni l'autre « n'auraient employé le terme de prisonniers politiques pour qualifier les détenus auxquels se référait M. Young ».

Quant à M. Vance, qui avait salué la déclaration de son ambassadeur d'un premier commentaire jugé « impubliable », il n'a pas caché son « mécontentement » au cours d'un déjeuner auquel il a convié M. Young jeudi à Genève. A la suite de cet entretien, l'ambassadeur a fait partiellement marche arrière.

De sa longue interview, a-t-il dit, n'ont subsisté que des extraits qui donnaient une impression erronée de mes vues sur

ISABELLE VICHNIAC.

Espagne

L'opposition demande la destitution des gouverneurs civils

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — Avec le rétablissement, jeudi après-midi 13 juillet, des liaisons ferroviaires entre Hendaye et Saint-Sébastien, et l'enlèvement des barricades sur les routes passant par Hendaye et Passajes, qui ouvrent aux touristes la côte Cantabrique et le chemin de Madrid, l'industrie hôtelière de Hendaye connaît un peu de répit et celle de Saint-Sébastien l'espoir de retrouver ses clients.

Mais la colère gronde encore dans les quartiers ouverts de Bilbao et de la vieille ville de Saint-Sébastien. Les restaurants, les bars, les banques, les boulangeries, ont ouvert leurs portes. Les autobus circulent à nouveau. Les journaux de gauche continuent à paraître comme aux autres jours. Les émeutes touchent durement l'industrie hôtelière, l'un des piliers de l'économie régionale, du moins en été.

Chaque Basque attaché à l'autonomie de ses quatre provinces se sent concerné. Beaucoup d'entre eux demandent des sanctions

sevères contre les forces de police, notamment contre les chefs, dont la perte de sang-froid est à l'origine des fusillades. Les partis politiques d'opposition viennent encore plus haut : ils demandent en même temps que le retrait de la police armée et de la garde civile, considérées comme des forces d'occupation, la destitution des gouverneurs civils (homologues des préfets en France) de Navarre et du Guipuzcoa. A travers ces deux hauts fonctionnaires, c'est le ministre de l'Intérieur lui-même, M. Rodolfo Martín Villa, qui est visé.

Le seul point névralgique vendredi matin reste l'agglomération industrielle de Renteria, entre la frontière et Saint-Sébastien. La municipalité est de gauche. Le maire a fait destituer le capitaine de la police. Mais les barricades se dressent encore dans les rues de la ville, et le seul passage ouvert aux touristes reste l'auto-tourisme Behobie-Bilbao, sur laquelle les postes de péage n'ont pas encore été rétablis.

LEO PALACIO.

Après un acte de vandalisme commis par leurs subordonnés

Des responsables de la police au Pays basque ont été relevés de leurs fonctions

La situation est redevenue à peu près normale jeudi 13 juillet, au Pays basque espagnol, après les violentes manifestations ces jours précédents provoquées par la mort de deux jeunes gens tués par la police. Le travail a repris jeudi matin après la grève de quarante-huit heures lancée par les syndicats pour protester contre les brutalités policières. La circulation a été rétablie sur les routes donnant accès à Saint-Sébastien.

Un incident a cependant eu lieu jeudi à Renteria, dans la province du Guipuzcoa, à proximité de Saint-Sébastien, qui pourrait remettre en cause ce relatif calme. Environ deux cents policiers, brandissant des bâtons en caoutchouc et des grenades lacrymogènes, ont détruit de nombreuses vitrines de cette localité. Ils ont délibérément commis des dégradations et dérobé des objets dans les magasins. Les policiers, qui

appartenaient à la brigade anti-émeutes, sont entrés à Renteria, malgré les ordres reçus. M. Antonio Oyarzabal, gouverneur civil de la province s'est déclaré « indigné » par leur conduite.

Le Conseil général basque (l'institution mise en place au début de l'année dans le cadre du régime de pré-autonomie) a réclaté une enquête sur les événements de Renteria et le châtiement des coupables, mais a invité la population à rester calme pour ne pas compromettre l'apaisement en cours.

M. Rodolfo Martín Villa, ministre de l'Intérieur, a déclaré, jeudi soir à Madrid, que cette affaire « constituait une nouvelle menace » et a qualifié d'« incompréhensible » les graves « lésions de policiers ». Les commandants de la police à Pampelune et à Saint-Sébastien ont été relevés de leurs fonctions, indiquant-on jeudi officiellement à Madrid. Les policiers qui s'étaient rendus coupables des pillages et des dégradations de Renteria ont été, d'autre part, réplés sur leur ville de garnison, à Miranda-de-Ebro, où ils vont être interrogés. Selon certaines sources, les dégâts à Renteria atteindraient 8 millions de pesetas (environ 400 000 F.).

M. Martín Villa a également jugé « malheureuse » l'intervention de la police, samedi 8 juillet, à Pampelune, capitale de la Navarre, qui est à l'origine de l'agitation dans le nord du pays. « L'autorité corrompue des agents, a-t-il ajouté, a conduit à l'échec de l'autorité », a affirmé le ministre. M. Martín Villa a admis le principe de la création de polices locales au Pays basque, mais a estimé que celles-ci ne devraient pas se substituer à la police d'Etat pour certaines tâches administratives et douanières. — (A.F.P., A.P., U.P.I.)

Grande-Bretagne

PROGRÈS CONSERVATEUR AU COURS D'ÉLECTIONS PARTIELLES

(De notre correspondant.)
Londres. — Au cours des élections partielles du 13 juillet, les travaillistes ont gardé leurs sièges de Moss-side, un faubourg de Manchester, et de Penistone, dans le Yorkshire. Mais avec des majorités sensiblement réduites. Le candidat du Labour l'emporte en effet à Moss-side avec seulement 1 588 voix d'avance sur son concurrent conservateur, alors qu'en 1974, la majorité travailliste avait été de 4 134 voix. Le résultat n'en est pas moins encourageant pour les travaillistes, dans le mesure où le déplacement de voix (swing) en faveur des conservateurs n'est que de 3,5 % — un des plus bas obtenus par l'opposition au cours des deux dernières années... alors que, sur la moyenne des résultats des dernières élections partielles, les conservateurs pouvaient s'attendre à conquérir ce siège marginal avec un swing de 6,4 %.

Par contre, à Penistone, considéré comme un siège sûr pour le Labour, les travaillistes voient leur majorité réduite des deux tiers (elle tombe de 15 125 à 5 131) et le déplacement de voix en faveur des conservateurs est de 8,3 %, un pourcentage qui, appliqué à l'ensemble du pays, assurerait au parti conservateur une large majorité aux élections générales. H. F.

Le Monde

Un questionnaire aux militants

Journal officiel

Si vous êtes d'un DUT ou Premier Cycle Si vous voulez à un réel enseignement de la vie professionnelle et une véritable formation sur l'enseignement Document Association pour la formation des enseignants (sous l'égide de l'État) 8 rue de...

مكتبة من الأصل

سكزا من الاصل

Le Monde

politique

Espagne

L'opposition demande la destitution des gouverneurs civils

Un questionnaire est soumis aux militants socialistes

Le parti socialiste doit réunir avant son congrès national, prévu pour mai 1979, une convention nationale consacrée au règlement intérieur du parti...

Le parti socialiste doit réunir avant son congrès national, prévu pour mai 1979, une convention nationale consacrée au règlement intérieur du parti...

M. Valéry Giscard d'Estaing consulte les maires de grandes villes sur le scrutin proportionnel municipal

Le président de la République a reçu, le mercredi 12 juillet, une délégation de l'Association des maires de grandes villes...

La réforme des collectivités locales

M. Giscard d'Estaing, indiquant à l'Assemblée nationale, a pris acte de l'accord de ses interlocuteurs sur les grandes orientations de la réforme des collectivités locales...

M. Blanc : pas d'avenir pour l'U.D.F. sans un puissant P.R.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a affirmé, le jeudi 13 juillet, que la formation qu'il dirige et contribue à constituer...

Le tribunal administratif de Paris juge légal le cumul des mandats de M. Jacques Chirac

Statuant sur la requête présentée en avril 1977 par le groupe socialiste du Conseil de Paris, le tribunal administratif de Paris a déclaré, jeudi 13 juillet, qu'il n'y a pas inconvénient...

M. Sarre a jugé « scandaleuse » la décision du tribunal administratif de Paris qui a déclaré légal le cumul des mandats de M. Jacques Chirac...

Il y a le droit, les textes, la jurisprudence, donc la légalité. Il y a, par ailleurs, le comportement, donc la légitimité. Les conseillers généraux — surtout les présidents des conseils généraux — ont pour vocation de représenter et de défendre les intérêts politiques, économiques, sociaux, culturels de chaque département...

Dans une optique de justice géographique, et d'un aménagement plus équilibré du territoire, comment soutenir que le même homme peut, à la fois et à la même adresse, se faire le porte-parole de la capitale et d'un département du Massif Central qui est per avastat pas la géographie, et dont les handicaps sont, pour une large part, la résultante d'une concentration excessive des activités depuis des décennies dans la région parisienne ? — F.G.]

Le Conseil constitutionnel a invalidé cinq députés

Le Conseil constitutionnel, qui en a terminé le 12 juillet avec l'examen des recours présentés contre les élections législatives de mars 1978, a au total invalidé cinq députés. Les élections partielles auront lieu dans leur circonscription dans un délai de trois mois à compter de la publication de la décision du Conseil constitutionnel...

Le Conseil constitutionnel, qui en a terminé le 12 juillet avec l'examen des recours présentés contre les élections législatives de mars 1978, a au total invalidé cinq députés. Les élections partielles auront lieu dans leur circonscription dans un délai de trois mois à compter de la publication de la décision du Conseil constitutionnel...

An total le Conseil constitutionnel a été saisi de soixante et une requêtes présentées par des candidats malheureux ou par des électeurs. Il a rendu cinquante-deux décisions. Les élections ont été annulées. Les recours étaient dirigés contre dix-huit R.P.R., quatorze U.D.F., onze socialistes et dix communistes.

Le Conseil constitutionnel a invalidé cinq députés. Les élections partielles auront lieu dans leur circonscription dans un délai de trois mois à compter de la publication de la décision du Conseil constitutionnel...

M. Pascal Perrichon, membre d'une commission nationale du Mouvement de la jeunesse socialiste...

M. Pascal Perrichon, membre d'une commission nationale du Mouvement de la jeunesse socialiste, a donné sa démission de cette formation pour rejoindre le R.P.R. Dans un texte, il explique son geste en notant que le P.S. « traite sa vocation profonde de représenter un socialisme humain et progressiste »...

RECTIFICATION. — M. Antoine Barthelemy, membre de la Fédération d'Étudiants et de Lutte du Mouvement de la jeunesse socialiste, dément avoir signé le texte appaissant à la création d'un « quatrième courant » au sein du P.S. publié dans le Monde du 12 juillet.

L'INDENNISATION PRIORITAIRE DES RAPATRIÉS Y COMPRIS LES FRANÇAIS MUSULMANS

Les rapatriés ayant un revenu inférieur au SMIC vont bientôt percevoir des titres d'indemnisation prioritaires, a déclaré, le 11 juillet, M. Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre. Les décrets d'application de la loi du 2 janvier 1976, a-t-il dit, seront publiés d'ici fin juillet.

Pour ce qui concerne les rapatriés ayant bénéficié de prêts pour leur réinstallation en métropole, et qui ont obtenu un montant M. Dominati va mettre en place six commissions régionales d'aménagement réunissant paritément des fonctionnaires et des rapatriés. Elles seront chargées d'aménager, c'est-à-dire d'alléger, le montant des prêts. La nomination de leurs membres sera publiée ces jours prochains au Journal officiel.

RAPATRIÉS

Les rapatriés ayant un revenu inférieur au SMIC vont bientôt percevoir des titres d'indemnisation prioritaires, a déclaré, le 11 juillet, M. Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre. Les décrets d'application de la loi du 2 janvier 1976, a-t-il dit, seront publiés d'ici fin juillet.

Pour ce qui concerne les rapatriés ayant bénéficié de prêts pour leur réinstallation en métropole, et qui ont obtenu un montant M. Dominati va mettre en place six commissions régionales d'aménagement réunissant paritément des fonctionnaires et des rapatriés. Elles seront chargées d'aménager, c'est-à-dire d'alléger, le montant des prêts. La nomination de leurs membres sera publiée ces jours prochains au Journal officiel.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 14 juillet 1978 : DES LOIS. — Relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises. — Modifiant et complétant la loi n° 98-1 du 2 janvier 1968 tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention. — Modifiant la loi du 18 mai 1941 relative à l'organisation de la Cour des comptes. DES DECRETS. — Portant création d'une nouvelle chambre au tribunal de commerce de Toulouse et rectificatif au décret modifiant le décret n° 98-1286 du 22 décembre 1968 fixant la composition des tribunaux de grande instance et d'instance et des cours d'appel, ainsi que le ressort des tribunaux d'instance. — Modifiant le décret n° 75-273 du 21 avril 1975 portant statut particulier de l'inspection du travail. — Relatif au cahier des clauses techniques applicables aux marchés publics d'armement. — Relatif à l'application de l'article 8 de la loi n° 78-1 du 2 janvier 1976 relative à l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer dépossédés de leurs biens. — Portant application du rapport concernant établi par l'article 1. 3 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en vue de la révalorisation au 1er juin 1978 du point d'indices des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pensions. UN ARRETE. — Du 29 juin 1978 fixant la répartition des cotisations d'assurance vieillesse pour 1978. UNE LISTE. — D'admission dans le corps militaire des ingénieurs des études et techniques d'armement.

Météorologie

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 juillet à 9 heures et le samedi 15 juillet à 24 heures : Un axe de hautes pressions s'étend du sud de l'Italie à l'Europe centrale, protégeant la France des perturbations qui sévissent d'une part le nord des Açores, d'autre part la Scandinavie. Samedi, le temps sera généralement beau et chaud. Il y aura seulement des brumes le matin près des côtes et des passages nuageux relativement fréquents près des frontières du nord-est; des nuages à caractère orageux se développeront également sur l'ouest de la France, surtout sur les Pyrénées et dans le Midi méditerranéen. Température de premier chiffre indicatif le maximum enregistré au cours de la journée du 14 juillet; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15; le troisième, le minimum de la nuit du 15 au 16; le quatrième, le maximum de la nuit du 15 au 16; le cinquième, le minimum de la nuit du 16 au 17.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 juillet à 9 heures et le samedi 15 juillet à 24 heures : Un axe de hautes pressions s'étend du sud de l'Italie à l'Europe centrale, protégeant la France des perturbations qui sévissent d'une part le nord des Açores, d'autre part la Scandinavie. Samedi, le temps sera généralement beau et chaud. Il y aura seulement des brumes le matin près des côtes et des passages nuageux relativement fréquents près des frontières du nord-est; des nuages à caractère orageux se développeront également sur l'ouest de la France, surtout sur les Pyrénées et dans le Midi méditerranéen. Température de premier chiffre indicatif le maximum enregistré au cours de la journée du 14 juillet; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15; le troisième, le minimum de la nuit du 15 au 16; le quatrième, le maximum de la nuit du 15 au 16; le cinquième, le minimum de la nuit du 16 au 17.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 juillet à 9 heures et le samedi 15 juillet à 24 heures : Un axe de hautes pressions s'étend du sud de l'Italie à l'Europe centrale, protégeant la France des perturbations qui sévissent d'une part le nord des Açores, d'autre part la Scandinavie. Samedi, le temps sera généralement beau et chaud. Il y aura seulement des brumes le matin près des côtes et des passages nuageux relativement fréquents près des frontières du nord-est; des nuages à caractère orageux se développeront également sur l'ouest de la France, surtout sur les Pyrénées et dans le Midi méditerranéen. Température de premier chiffre indicatif le maximum enregistré au cours de la journée du 14 juillet; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15; le troisième, le minimum de la nuit du 15 au 16; le quatrième, le maximum de la nuit du 15 au 16; le cinquième, le minimum de la nuit du 16 au 17.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2125 HORIZONTELEMENT I. Se même à la baguette; Se laisse difficilement aborder et réserve à ses visiteurs un accueil glacial. — II. On ne compte plus les hommes qui ont passé la nuit en son sein; Vouées à la mise en boîte. — III. Pronom royal; Synchronisme; Ne risquent pas de passer inaperçus. — IV. Sur certaines extrémités; Enlever le meilleur; Ville étrangère. — V. Souvent frappé par le sort; Volont d'être gâté; Points opposés. — VI. Ordre; perçu; On défend; Abréviation; Pronom; Soutient souvent de sa tête. — VII. Source de motifs. — VIII. Celle de Jacob fut plus longue que celle de Cham. — IX. Tendant les muses; Sources de mandats. — X. Symbole; Gardiens individuels; Objet amical; X. Nisble; Beau ou Ingrat. — XI. Cours étranger; Réceptif. — XII. Doit faire l'objet d'une constatation (épée); Côte; Encourage l'acheteur. — XIII. Département; Désigne un caractère; Théâtre d'un lointain miracle. — XIV. Un drame; Couleur; Orientation. — XV. En étroits rapports avec un siège; Villa seigneuriale.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2125 HORIZONTELEMENT I. Se même à la baguette; Se laisse difficilement aborder et réserve à ses visiteurs un accueil glacial. — II. On ne compte plus les hommes qui ont passé la nuit en son sein; Vouées à la mise en boîte. — III. Pronom royal; Synchronisme; Ne risquent pas de passer inaperçus. — IV. Sur certaines extrémités; Enlever le meilleur; Ville étrangère. — V. Souvent frappé par le sort; Volont d'être gâté; Points opposés. — VI. Ordre; perçu; On défend; Abréviation; Pronom; Soutient souvent de sa tête. — VII. Source de motifs. — VIII. Celle de Jacob fut plus longue que celle de Cham. — IX. Tendant les muses; Sources de mandats. — X. Symbole; Gardiens individuels; Objet amical; X. Nisble; Beau ou Ingrat. — XI. Cours étranger; Réceptif. — XII. Doit faire l'objet d'une constatation (épée); Côte; Encourage l'acheteur. — XIII. Département; Désigne un caractère; Théâtre d'un lointain miracle. — XIV. Un drame; Couleur; Orientation. — XV. En étroits rapports avec un siège; Villa seigneuriale.

Si vous êtes titulaire d'un DUT, d'un DEUG ou d'un Premier Cycle Universitaire Si vous voulez accéder à un réel enseignement supérieur de la gestion et acquérir une véritable formation pour votre vie professionnelle Documentez-vous sur l'enseignement alterné : Association pour l'enseignement alterné (sous l'égide du groupe I.S.G.) 8 rue de Lota, 75116 Paris

LOTTO TIRAGE N° 28 DU 12 JUILLET 1978 2 9 15 25 38 40 NUMERO COMPLEMENTAIRE 41 RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1) 6 BONS NUMEROS 627 524,80 F 5 BONS NUMEROS 132 110,50 F 4 BONS NUMEROS 4 665,60 F 3 BONS NUMEROS 107,10 F 9,00 F PROCHAIN TIRAGE LE 19 JUILLET 1978 VALIDATION JUSQU'AU 18 JUILLET 1978 APRES-MIDI

Solution du problème n° 2124 Horizontalement I. Négoce (cf. « pratique »); An. — II. Odeurs; Se. — III. Mètre. — IV. Ager; RV. — V. RD; Trépas; — VI. Io; Nacrau. — VII. Lues; Tels. — VIII. To (religieuse); Te. — IX. Dentistes. — X. On; OT; Ur. — XI. Utopistes. Verticalement I. Nombre; Dou. — 2. Ede; Doute; — 3. Géta; Ron. — 4. Oursons; Top. — 5. Oréna; Titi. — 6. Es; Restes. — 7. Més; Tui. — 8. As; Réal; Era. — 9. Nervosa. GUY BROUTY.

JUSTICE

Pour sortie irrégulière de correspondance

M^r Toinel-Tournois est condamnée à 3 000 francs d'amende

M^r Denise Toinel-Tournois a été condamnée à 3 000 F d'amende, jeudi 13 juillet, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, qui présidait M. Jean Serre, pour « sortie irrégulière de correspondance d'un établissement pénitentiaire ».

Cette condamnation ne sera pas portée à son casier judiciaire. Dans son réquisitoire, M. Mario Moyal, premier substitut, avait demandé pas moins de trois mois d'emprisonnement avec sursis, assortis d'une peine d'amende. « Plus d'une cinquantaine d'avocats avaient tenu à assister en robe à cette audience, pour manifester leur solidarité avec leur consœur.

Les avocats et leurs clients devaient se sentir libres d'échanger, en toute confiance, de la correspondance ? C'est l'une des questions que l'on pouvait se poser en entendant M. Serre, le président, et M. Moyal, substitut, lire de nombreux passages de lettres de Marcel Séjourné et de son défenseur, M^r Toinel-Tournois, qui n'étaient pas d'une grande utilité pour éclairer l'affaire. Dans le réquisitoire de M. Moyal, on ne savait parfois plus très bien si M^r Toinel-Tournois était accusée d'avoir présidé la défense de son client ou d'avoir irrégulièrement sorti de la correspondance.

C'est bien pourtant la « sortie irrégulière de correspondance » qui lui était reprochée. L'un de ses clients, détenu à la Santé, Marcel Séjourné, lui avait par deux fois demandé de transmettre des lettres à l'un de ses amis. Jugeant leur contenu anodin, « notamment et imprudemment », dit son défenseur, M^r Toinel-Tournois avait remis ces lettres à leur destinataire. Elle avait refusé d'en transmettre une troisième « qui contenait des propos de menaces et de chantage », l'avait placée dans un dossier devant être fait savoir à Séjourné qu'elle n'assurait plus sa défense. Lors- que l'ami de Marcel Séjourné a été arrêté, on a retrouvé chez lui les deux lettres, puis la troisième en perquisitionnant au cabinet de M^r Toinel.

Celle-ci a été inculpée et détenue pendant six semaines, d'après le Monde du 15 et 16 juillet. Marcel Séjourné lui-même, entendu par M. Roger Daniault, juge d'instruction, a accusé son défenseur de s'être livré irrégulièrement à ce facteur. Il a fait sortir plus de dix-sept lettres de la maison d'arrêt de la Santé. « Comment se fait-il, remarque le juge, que Ton Toinel-Tournois ait pu transmettre des lettres de dix-sept lettres retrouvées dans la voiture d'Huppert, à Séjourné, qui sont manifestement

sorties par une autre filière ? » Le tribunal a jugé l'opportu- nité d'entendre Séjourné, cité comme témoin par l'accusation, « entendu comme témoin pendant l'instruction », avait précisé M. Moyal, « en constatant des conclusions de nullité, « alors qu'il est déchu de ses droits civiques et ne peut pas prêter serment ». Cette audition n'était pas indispensable à M. Moyal, dont la conviction était « sans équivoque » : « M^r Toinel est co-auteur de l'instruction. La sortie de lettres est une œuvre commune Séjourné-Toinel ». M^r Toinel avait peut-être agi « pour rendre services », « par faiblesse », « Mais, conclut M. Moyal, avec sérieux, toute faiblesse corrompt, la faiblesse totale corrompt totalement ».

Pour la défense, M^r Rémi Crauste et Jacques Dreyfus, II y a bien eu « faiblesse », « manque de vigilance » de la part de M^r Toinel-Tournois. Si elle devait être sanctionnée, « c'était par le conseil de l'ordre des avocats ». « De plus, a expliqué longuement M^r Rémi Crauste plaissant le relais de sa cliente, les poursuites se fondent sur l'article 226 du code pénal qui réprime la sortie de correspondance. Or M^r Toinel n'a rien fait. Elle n'a fait que transmettre. Et comme le remarque le professeur Jacques Léauté, directeur de l'Institut de criminologie, auquel nous avons demandé une consultation, « il n'est pas permis de gonfler le sens du mot sortir » au-delà de sa signification normale. Il y aurait là une sorte de « fraude à la loi ».

Ce n'était pas l'avis du tribunal, qui estime que M^r Denise Toinel-Tournois avait « participé activement à la sortie irrégulière de correspondance d'un détenu vers l'extérieur ». Ayant reçu une lettre sans la divulguer immédiatement à Séjourné, elle l'a « incité », selon le tribunal, à en envoyer d'autres.

JOSTYANE SAYVIGNEAU.

FAITS ET JUGEMENTS

La catastrophe de Noirétable : faute de l'équipage.

La catastrophe aérienne de Noirétable (Loire), qui avait causé le mort de soixante personnes le 27 octobre 1972, est la « conséquence d'une faute caractérisée de l'équipage », a estimé, jeudi 13 juillet, le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand.

Le 31 mai dernier, lors du procès en responsabilité civile, les avocats des trente-deux familles des victimes avaient mis en cause le pilote, le Vickers, le commandant d'Air-Inter : « En procédant à l'approche de l'aéroport de Clermont-Ferrand-Aulnat sur la foi d'un seul balisage perturbé par l'orage, alors qu'il avait trois minutes d'avance sur l'évaluation de huit minutes depuis le dernier repère, le pilote a fait montre d'une extrême imprudence, d'autant qu'il pouvait vérifier sa position par rapport au VOR (balisage radioélectrique de guidage) de Mézières (lequel n'est jamais perturbé) ». Le tribunal a ordonné l'exécution provisoire des indemnités, mais à concurrence de la moitié de leur montant (environ 20 millions de francs au total). — (Corresp.)

Prison avec sursis pour un P.-D. G. après un accident du travail.

M. Claude Billet, cinquante et ans, directeur de l'usine de la Société « Les usines de produits chimiques », a été condamné, mercredi 12 juillet, à huit mois de prison avec sursis et à neuf amendes de 1 000 F chacune, par la cour d'appel de Rennes, pour homicides et blessures involontaires et pour infraction au code du travail.

Le 12 septembre 1974, quinze jours après un premier accident du même genre, quatre ouvriers avaient été tués et un autre gravement blessé par l'inhalation de vapeurs nitreuses. La cour d'appel de Rennes a retenu contre le directeur de cette usine qui devait fermer prochainement, le mauvais état des bâtiments, l'insuffisance et l'inaccessibilité des masques à gaz, la faiblesse de la formation du personnel, l'absence de consignes particulières pour le nouveau chef d'équipe, la dangerosité du système de recyclage et le défaut de réparation du système de régulation des températures. — (Corresp.)

Objecteurs de conscience condamnés à Lyon. — La cinquième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon a relâché, mardi 11 juillet, huit militants antimilitaristes qui avaient le 29 juillet 1977, interrompu le journal de PR3 (Le Monde des 31 août et 1^{er} septembre 1977) pour protester contre l'absence d'offres des objectifs de conscience à l'Office national des forêts. Le tribunal a condamné six autres inculpés à l'ONF, à des peines de deux mois de prison avec sursis pour MM. Serge Perrin, Thierry Bertrando, Vincent Duchêne, Jesu Brunnet et Michel Bonnet. Le sixième inculpé, M. Alain Veltin, système à la régulation de 1 000 F d'amende. — (Corresp.)

Quatre militants espagnols d'extrême gauche, accusés d'administrer une association étrangère (Le Monde du 20 juin), ont été condamnés, jeudi 13 juillet, par le tribunal correctionnel de Bordeaux. Soupçonnés d'appartenir au Front révolutionnaire antifasciste et patriotique (F.R.A.P.), organisation interdite en France depuis le 9 mars 1974, M. Manuel Iglesias a été condamné à huit mois de prison, dont six avec sursis, et M. Juan-Maria Aralluis, José-Luis Selden et Miguel Gonzalez, chacun trois mois d'emprisonnement avec sursis.

Nice n'est pas Chicago, selon M. Médecin. — Après la fusillade, jeudi 13 juillet, de la salle de restaurant à Nice, où le restaurant M. Antoine Filippini, quarante-cinq ans, patron du restaurant, et José-Luis Selden, huit ans, ont été tués, ainsi qu'une cliente de nationalité suisse, Mme Viborel (nos dernières éditions), les enquêteurs pensent qu'il s'agit d'un attentat. Les comptes, M. Jacques Médecin, maire de Nice, a estimé, jeudi 13 juillet, au micro de Radio Monte-Carlo, que ce règlement était plus que satisfaisant. La LICIA a obtenu 80 000 francs de dommages et intérêts.

C.E.S. Pallero. — La vingt-quatrième chambre de la cour d'appel de Paris a condamné, jeudi 13 juillet, la responsabilité pour défaut de surveillance des parents des deux jeunes incendiaires du C.E.S. Edouard-Pallero. Déclarés « totalement responsables de leurs enfants mineurs, les parents, condamnés à quatre ans et cinq ans de prison avec sursis par le tribunal pour enfants de Paris (Le Monde du 12 novembre 1977) avaient fait appel de cette partie du jugement. L'incendie du C.E.S. Pallero, le 6 février 1972, avait fait vingt morts, dont seize enfants.

Un caboteur, éperonné par un cargo, coulé à la Méditerranée. — Un petit caboteur libanais, la Saad, a coulé jeudi après-midi, 13 juillet, au nord de Barleur (Manche), après avoir été éperonné par un cargo japonais, le Walker, apparu en à Cherbourg. Les neuf hommes d'équipage du caboteur ont été recueillis par le navire japonais.

M. Gérard Nicoud a été condamné jeudi 13 juillet par le tribunal correctionnel de Mulhouse à deux ans de prison avec sursis pour menaces de voie de faits proférées à l'encontre des inspecteurs des impôts (Le Monde des 10, 11, 13, 14 décembre 1976), à 1 000 francs d'amende. Le 8 décembre 1976, lors d'une conférence donnée à Mulhouse, M. Nicoud avait dénoncé les méthodes de l'administration et déclaré que les membres du C.I.D.-UNATI liraient manifestement chez tout inspecteur des impôts qui commettrait des abus ou ferait mal son métier.

ÉDUCATION

L'UNEF-Unité syndicale assigne deux présidents d'université devant le tribunal administratif

L'UNEF-Unité syndicale (Union nationale des étudiants de France, dont la direction est proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, trotskiste), a annoncé jeudi 13 juillet son intention d'assigner devant le tribunal administratif M^r Raymond Poln, président de l'université Paris-IV (Sorbonne), et Jean-Paul Gilli, président de l'université Paris-IX (Dauphine). L'Unité syndicale reproche à l'administration de la Sorbonne d'avoir refusé le 6 juillet l'inscription d'une lycéenne, Mlle N. D., en se fondant sur les appréciations négatives sur son livret scolaire, avant de savoir si elle obtiendrait son baccalauréat. L'organisation étudiante critique de même l'administration de Paris-IX pour avoir laissé entendre le 26 mai à M. Jean-Luc D., qu'il était « inutile de se presser » pour déposer son dossier d'inscription, car le conseil d'université n'avait pas encore défini les critères de sélection, puis de l'avoir prévenu le 29 juin que les demandes de pré-inscriptions étaient reçues « dans leur ordre chronologique d'arrivée », il ne pouvait pas être inscrit à Paris-IX.

L'UNEF-Unité syndicale souhaite provoquer que les modes de sélection des bacheliers retenus par certains conseils d'universités parisiennes, place ceux-ci et en porte à faux sur le plan juridique ». Elle appelle les

bacheliers auxquels une université aurait refusé leur inscription au baccalauréat, de sa série, de sa mention ou de leur dossier scolaire, à s'adresser à son avocat. L'autre, l'UNEF, dont la direction est proche des communistes, va demander une audience au rectorat de Paris pour étudier la possibilité d'ouvrir à nouveau les inscriptions. L'UNEF avait déjà demandé fin mai l'ouverture des inscriptions jusqu'au 30 septembre et des crédits supplémentaires pour couvrir les dépenses d'accueil des universités (Le Monde du 26 mai), puis avait réclamé, lors d'une entrevue au ministère des universités le 20 juin la création d'une commission quadripartite (étudiants, enseignants, présidents et administration) pour régler cette question (Le Monde du 24 juin). L'UNEF tient des registres afin de regrouper les bacheliers qui rencontrent des difficultés pour s'inscrire. D'autre part, M. Marc Gajer, responsable de l'UNEF à Paris-IV (François-Sorbonne), nous demande de préciser qu'il a participé à la délégation qui a été reçue lundi 10 juin par la présidence de cette université (Le Monde du 12 juillet).

UNEF-Unité syndicale, 8, rue de la Harve, 75002 Paris. Tél. : 073-06-51. UNEF, 23, rue Bournef, 75018 Paris. Tél. : 209-02-50.

Menaces sur l'Association pour l'enseignement des étrangers

Les sections C.G.T. et C.F.D.T. de l'Association pour l'enseignement des étrangers (A.E.E.) ont protesté mercredi 12 juillet au cours d'une conférence de presse contre le refus du conseil d'administration du Fonds d'action sociale (FAS) de voter le budget de l'association. Régie par la loi de 1901, l'A.E.E. est placée sous la tutelle du ministère du travail et de la participation et du secrétariat d'Etat aux travailleurs étrangers manuels et aux immigrés. Elle est dirigée par deux fonctionnaires de cette administration.

L'A.E.E. existe depuis 1961. Elle emploie aujourd'hui environ cent-cinquante personnes dont cinq cents heures de travailleurs permanents et une centaine d'employés administratifs. L'enseignement de l'A.E.E. vise à faciliter l'intégration des travailleurs immigrés dans leur vie professionnelle et sociale. La suppression

de quatre-vingt-sept postes avait déjà été envisagée en 1977. (Le Monde du 3 et 4 juillet 1977.) La C.G.T. estime que le refus du FAS de voter le budget de financement de l'association va mettre au chômage les neuf cents salariés de l'A.E.E. dont le versement des congés payés et des salaires le 31 juillet n'est, selon elle, plus garanti. Pour la C.F.D.T., cette affaire « illustre une fois de plus la politique menée en matière d'immigration, avec la crise, il convient de renvoyer chez eux les travailleurs immigrés ».

Au cabinet de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et aux immigrés, on explique cette décision par le fait que les enseignants de l'A.E.E. refusent d'assumer les vingt-deux heures de cours hebdomadaires qui sont de règle dans les associations du même type. Les professeurs de l'A.E.E. assurent actuellement dix à douze heures de cours. Le secrétaire d'Etat souligne que l'A.E.E. a accumulé depuis un an un déficit de 6 millions de francs approximativement, supérieur — de très loin — à celui des autres associations. Le secrétaire d'Etat compte sur le refus de voter le budget pour inciter l'A.E.E. à améliorer sa gestion.

ARCHÉOLOGIE

UNE SÉPULTURE VIEILLE DE PLUSIEURS SIÈCLES EST DÉCOUVERTE AU GROENLAND

(De notre correspondant.) Copenhague. — Une découverte archéologique sans précédent vient d'être faite au Groenland. Deux chasseurs de perdrix des neiges ont, sur leurs pas, découvert dans le nord de la grande île, dans une fente de rocher recouverte d'une large pierre. Ce tombeau contenait une demi-douzaine de corps en parfait état de conservation portant — ce qui fait l'intérêt essentiel de cette découverte — des vêtements presque intacts (jusqu'ici on ne possédait aucun spécimen de vêtements esquimaux anciens).

D'après les premières estimations des spécialistes, ces momies pourraient avoir entre quatre cents et sept cents ans. Leurs costumes révèlent leur appartenance à la civilisation dite de Thulé.

Deux de ces corps, celui d'un bébé d'environ huit mois, dont le visage étonnamment « vivant » au creux de son bonnet de peau de phoque, et celui d'un garçon de sept à huit ans, ont été envoyés au Danemark aux fins d'analyses. Le carbone 14 permettra de les dater. Ensuite, les deux corps regagneront le Groenland, où les attend le tout nouveau musée ethnologique et récemment à Godthaab, à moins qu'ils ne soient réenterrés, comme l'ont déjà souhaité certains Groenlandais par respect pour leurs ancêtres.

En septembre prochain, une expédition ira chercher les autres corps laissés sur place dans un lieu dont les coordonnées géographiques ont été gardées scrupuleusement secrètes de crainte que rue de curieux et de touristes.

CAMILLE OLSEN.

Mme Pelletier installe un comité anti-drogue dans le Val-d'Oise

Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du garde des Sceaux, ministre de la justice, a installé mercredi 12 juillet à la préfecture du Val-d'Oise un comité départemental de la prévention de l'usage de la drogue et pour la lutte contre le trafic de la drogue dans le Val-d'Oise.

La création de ce comité avait été proposée le 26 juin à l'assemblée départementale par le docteur Léon Rovnanian, conseiller général (div. M.), de Saint-Germain, qui avait constaté après enquête autour du lycée de Montesson que « 50 % des élèves de classes de seconde ont fumé » une fois et que 10 % risquent de continuer. Le docteur Rovnanian avait été nommé par la faculté avec laquelle les adolescents peuvent s'approvisionner en drogue.

Le comité départemental est composé de trois objectifs : information et sensibilisation des jeunes et des parents ; animation, coordination et contrôle de la lutte contre les trafiquants de drogue ; réinsertion sociale. Outre le président du département et le président du conseil général, membres de droit, ce comité dont le président est M. Rovnanian est composé de six conseillers généraux, cinq directeurs de services départementaux (affaires sociales, polices urbaines, gendarmerie, inspection d'académie, l'enfance et le sport), de trois représentants des chefs d'établissements scolaires, de trois parents d'élèves, de quatre représentants de syndicats d'enseignants, de deux représentants des professions médicales et de deux personnalités qualifiées.

Mme Pelletier s'est félicitée d'une telle initiative qui a part d'être, qui est spontanée et qui répond au souci majeur que nous nous exprimons. Son propos a toutefois paru plus nuancé que celui du docteur Rovnanian. A propos du pourcentage de drogues communiqué par le

conseiller général, Mme Pelletier a précisé « il ne nous a été possible de faire une précision auquel chiffre sur le nombre de drogues ». Dramatisant peut-être la réalité « pour mieux faire accepter le principe de création de ce comité », M. Léon Rovnanian a énuméré quelques symptômes, selon lui, de la toxicomanie chez l'adolescent : « Si un enfant fait bruler de l'opium, s'il aime écouter seul un disque, s'il a des boîtes dans les résultats scolaires, s'il y a lieu de s'inquiéter ».

Mme Monique Pelletier a, au contraire, voulu dépassionner le débat : « L'action sera d'autant plus efficace qu'elle sera menée avec sérénité. Vos deux axes seront nités et son accent sera mis sur le sensationnel ni sur la confusion des fonctions ; et c'est la que sera le progrès social. Nous devons être réalistes mais modestes. On ne sait pas grand-chose. Il n'y a ni une explosion, ni une solution. C'est par la bonne volonté, la mise en commun des soucis, des incertitudes et des efforts, par le rétablissement du dialogue, des échanges, de la réinsertion sociale, que nous pouvons espérer des améliorations. Que ce phénomène pourra être évité. L'action doit être menée avec les jeunes eux-mêmes en les associant à la réflexion ».

Mme Monique Pelletier, qui en avait approuvé entièrement les termes. JACQUELINE MEILLON.

SCIENCES

Le satellite européen expérimental de télécommunications O.T.S. 2, lancé le 12 mai dernier, fonctionne parfaitement, indique l'Agence spatiale européenne (ESA) (Le Monde du 18 mai). Placé en orbite géostationnaire à 35 900 kilomètres de la Terre, au-dessus de l'équateur, à 10 degrés de longitude est, O.T.S. 2 est soumis depuis le 25 mai à un intense programme de vérifications technologiques visant à évaluer ses performances. Des stations émettrices et réceptrices italiennes, à Pucino, et françaises, à Bercenay-en-Othe, près de Troyes, ont été testées à plusieurs reprises.

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

Méthode courante et école dans le 5 rue des Italiens, PARIS - CEDEX 05. C.F.P. 697-13. Horaires en REPLY MANSBATE, REPLY K.B., 12 RUE DE LA PAIX, PARIS - CEDEX 01. Tél. : 552-22-33 en soirée.

ARCHÉOLOGIE

UNE SÉPULTURE VIEILLE DE PLUSIEURS SIÈCLES EST DÉCOUVERTE AU GROENLAND

(De notre correspondant.) Copenhague. — Une découverte archéologique sans précédent vient d'être faite au Groenland. Deux chasseurs de perdrix des neiges ont, sur leurs pas, découvert dans le nord de la grande île, dans une fente de rocher recouverte d'une large pierre. Ce tombeau contenait une demi-douzaine de corps en parfait état de conservation portant — ce qui fait l'intérêt essentiel de cette découverte — des vêtements presque intacts (jusqu'ici on ne possédait aucun spécimen de vêtements esquimaux anciens).

D'après les premières estimations des spécialistes, ces momies pourraient avoir entre quatre cents et sept cents ans. Leurs costumes révèlent leur appartenance à la civilisation dite de Thulé.

Deux de ces corps, celui d'un bébé d'environ huit mois, dont le visage étonnamment « vivant » au creux de son bonnet de peau de phoque, et celui d'un garçon de sept à huit ans, ont été envoyés au Danemark aux fins d'analyses. Le carbone 14 permettra de les dater. Ensuite, les deux corps regagneront le Groenland, où les attend le tout nouveau musée ethnologique et récemment à Godthaab, à moins qu'ils ne soient réenterrés, comme l'ont déjà souhaité certains Groenlandais par respect pour leurs ancêtres.

En septembre prochain, une expédition ira chercher les autres corps laissés sur place dans un lieu dont les coordonnées géographiques ont été gardées scrupuleusement secrètes de crainte que rue de curieux et de touristes.

CAMILLE OLSEN.

Large advertisement for 'Hôtel Penta Genève' featuring a large logo, text about 'Vacances pas ordinaire', 'MUSIQUE : Des stages à p...', and 'GENÈVE • C'. It includes details about hotel services, courses, and contact information.

Handwritten text in Arabic script: 'مكتبة من الأصل' (Library from the original).

Voyages à la carte

Le Français, c'est bien connu, ignore la géographie. Mais si l'on se base sur la progression des ventes des cartes touristiques de l'Institut géographique national (I.G.N.), cette ignorance devrait diminuer : 1973, 100 000 cartes touristiques vendues ; 1974, 500 000 ; 1975, 900 000 ; 1976, 1 300 000 ; 1977, 2 500 000. Nous aurions aimé donner aussi les chiffres de vente des cartes Michelin, mais à notre connaissance, l'Institut géographique national ne se base pas de telles statistiques.

C'est en 1970 que l'I.G.N., jusqu'alors veillé, pour l'essentiel, à la cartographie militaire et à la cartographie de base, s'est lancé avec bonheur dans la cartographie touristique. Désormais, le randonneur, le skieur, le promeneur, l'automobiliste, ont à leur disposition les séries qui, de 1/250 000 à 1/1 000 000, leur indiquent le sentier, la route ou la curiosité. Depuis cette année, en effet, les cartes au 1/250 000 et au 1/500 000 commencent à être présentées pliées en accordéon sous couverture ou sous pochette.

SÉRIE BLEUE : 1/250 000. — Cent trente-neuf cartes disponibles sur les deux mille deux cents nécessaires pour couvrir le territoire métropolitain. 12,50 F ou 20 F selon que la carte représente un quart de feuille ou une demi-feuille.

SÉRIE ORANGE : 1/500 000. — Sur mille quatre-vingt-seize cartes au total, cent trente-deux sont disponibles ou sur le point de l'être (12,50 F).

SÉRIE VERTE : 1/100 000. — 74 feuilles. — A la fois carte routière (le kilométrage est indiqué), carte topographique (les courbes de niveau traduisent fidèlement le relief) et carte démographique (la population de très nombreuses agglomérations est précisée). Notons que les Nations unies ont recommandé aux pays membres de s'inspirer, comme d'un modèle à suivre, de cette série (9 F).

SÉRIE ROUGE : 1/250 000. — Seize feuilles. Cette série, lancée en 1976, montrait très clairement les curiosités monumentales ou naturelles, toute la toponymie

étant imprimée en bistre ou en gris. Seuls étaient en noir les noms des localités intéressantes et les symboles des curiosités. Une économie très regrettable a supprimé cette distinction depuis un an. Désormais toute la toponymie est en noir, ce qui rend illisibles les renseignements purement touristiques. (8 F).

FRANCE AU 1/1 000 000. — Trois cartes, l'une pour les routes, autoroutes et itinéraires de délégués (6 F), la deuxième pour les richesses artistiques (15 F), la troisième pour les sentiers de grande randonnée (12,50 F).

SÉRIE VIOLETTE : 1/250 000. — Dix-sept cartes pour dix massifs montagneux : Mont-Blanc, Vercors, Vanoise, Haute-Vénoise, Haute-Roya, Saoy, Cantal, mont Lozère, Causses et dans quelques jours les Ecrins (20 F).

CARNET DE «NOTES»

(Suite de la page 7.)

14 au 20 août, à Confolens (Charente). Stage de vielles (dans le cadre du Festival mondial de folklore).

15 au 19 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

16 au 18 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

17 au 19 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

18 au 20 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

19 au 21 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

20 au 22 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

21 au 23 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

22 au 24 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

23 au 25 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

24 au 26 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

25 au 27 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

26 au 28 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

27 au 29 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

28 au 30 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

29 au 31 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

30 au 1er septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

1er au 3 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

2 au 4 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

3 au 5 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

4 au 6 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

5 au 7 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

6 au 8 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

7 au 9 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

8 au 10 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

9 au 11 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

10 au 12 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

11 au 13 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

12 au 14 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

13 au 15 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

14 au 16 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

15 au 17 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

16 au 18 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

17 au 19 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

18 au 20 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

19 au 21 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

20 au 22 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

21 au 23 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

22 au 24 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

23 au 25 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

24 au 26 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

25 au 27 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

26 au 28 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

27 au 29 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

28 au 30 septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

29 au 1er octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

30 au 2 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

1er au 3 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

2 au 4 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

3 au 5 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

4 au 6 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

5 au 7 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

6 au 8 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

7 au 9 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

8 au 10 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

9 au 11 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

10 au 12 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

11 au 13 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

12 au 14 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

13 au 15 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

14 au 16 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

15 au 17 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

16 au 18 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

17 au 19 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

18 au 20 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

19 au 21 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

20 au 22 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

21 au 23 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

22 au 24 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

23 au 25 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

24 au 26 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

25 au 27 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

26 au 28 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

27 au 29 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

28 au 30 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

29 au 31 octobre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

30 au 1er novembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

1er au 3 novembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

2 au 4 novembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

3 au 5 novembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

4 au 6 novembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

5 au 7 novembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

6 au 8 novembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

SÉRIE PARCS (nationaux ou régionaux). — Quatorze cartes au 1/12 000, 1/25 000, 1/50 000 ou 1/100 000. Camargue, forêt d'Orient (près de Troyes), Vercors, Brière, Haut-Languedoc, Lorraine, Pilat (près de Saint-Etienne), Pyrénées, Cévennes, Port-Cros et Morvan. (20 F).

SÉRIE FORETS : 1/25 000. — Fontainebleau, Rambouillet, Compiègne, Chantilly-Halatte, Ermenonville, Rez-Froidmont (près de Beauvais), Saint-Gobain et Coucy, Orléans, Orléans-Granges, Orléans-Lorrie, Bouconne (près de Toulouse), Est de l'Île-de-France, Haye (près de Nancy), Montargis, Verdun et « forêts du Clémence », (15 F).

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

SÉRIE ÎLES. — Cléron, R.A. Y.E. Noirmoutier, Belle-Île (8 F). Réunion, Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice. (12,50 F). — Y.R.

Hippisme

UN PLAN DÉLIBÉRÉ

ON cause, on cause, en cause. On cause au Comité consultatif des courses ; on cause au Syndicat des éleveurs ; à l'Association des propriétaires ; dans les comités des sociétés de courses. Les mois sont pleins de bonne volonté, mais ils tournent en rond. Ils sont comme dans un accélérateur de particules, se cognant aux bords du tunnel chaque fois qu'ils sortent du mouvement équin.

Petit exemple. Claude Cartier, président de l'Association des propriétaires, demande au représentant de l'Etat : « Abandonnez 0,50 % du prélèvement sur les jeux et les courses sont sauvées. » Le représentant de l'Etat : « Le moment est mal choisi pour une augmentation du prélèvement. Je pense à un abandon par l'Etat d'une toute petite partie de ses recettes sur les courses pour sauver celles-ci... » Ah ! excusez-moi, j'avais mal compris.

Si mal que cela, vraiment ? Grosso modo, les propriétaires, qui, à l'époque heureuse, perdaient annuellement 10 % de leurs investissements (cachet de chevaux et frais d'entraînement), en perdent maintenant 40 %. Or c'est une donnée constante de l'économie hippique que lorsque

la débaîche dépasse 25 % — prix maximum auquel les propriétaires acceptent de payer leur plaisir, — l'effectif des chevaux ne se renouvelle plus. La loi sur les plus-values, qui peut aboutir à une ponction de 60 % sur la valeur d'un grand cheval, ajoute à cette disussion. Le nombre des pur-sang à l'entraînement, à Chantilly et à Maisons Laffitte, diminue régulièrement de 5 % par an. A ce rythme, il risque très vite — peut-être dès 1980 — d'être insuffisant pour alimenter les quelques mille cinq cents courses annuelles que comporte le programme hippique parisien.

Pourtant, à toutes les demandes d'allègement, voire de simple alignement fiscal, l'Etat répond : « Non. » Et il a fait délibérément décidé de jouer le Loto et de promouvoir les paris sur le football, contre les courses ? Le Loto lui rapporte directement environ 30 % des sommes jouées ; les courses, 15 % en moyenne. Avec les mois, tournent de drôles d'idées dans l'accélérateur de particules. Celle-ci, par exemple : au Loto, aux paris sur le football sont attachées des images égalitaires ; les courses, elles, n'ont jamais pu se déprendre d'un préjugé de grosse fortune. Préjugé qui, la politique de la Société d'encouragement n'a fait qu'entretenir. Le Loto, les paris sur

le football sont, politiquement, neutres. Les courses peuvent acquiescer, aux yeux d'un gouvernement qui dit souhaiter l'équilibre à gauche, une teinte politique excusable quand, parmi les autres lonelines figurant celles d'un chômage persistant et d'une inflation de 1 % par mois. Qui, si l'asphyxie était calculée ?

Les meilleurs, certes, y échappent encore. Il s'agit, par exemple, cette semaine, de La Truand, qui, aidé, il est vrai, par une chute de Fabrizio, à la dernière haie, gagne de dix longueurs la course de haies d'été des trois-ans. Le jockey de Média, longtemps éloigné des pistes pour cause de prix Bride Abattue et qui est rentré de cet été le téra haute, manque de peu de gagner, avec Truvain, l'autre grande épreuve de la réunion d'été, le prix Ferdinand-Dutaur. Ce n'est que partie remise : sa longue inactivité n'a, d'évidence, altéré ni son talent ni son mordant.

Au fait, le peloton du prix Bride Abattue entre dans la ligne droite : une vingtaine de prévenus auront trois rendez-vous par semaine, du 16 octobre au 16 novembre, avec les juges de la troisième classe correctionnelle. Les taires remontent à quatre ans. Pas de doute : le justice tient la distance.

LOUIS DENIEL.

CARNET DE «NOTES»

(Suite de la page 7.)

14 au 20 août, à Confolens (Charente). Stage de vielles (dans le cadre du Festival mondial de folklore).

15 au 19 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

16 au 18 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

17 au 19 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

18 au 20 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

19 au 21 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

20 au 22 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

21 au 23 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

22 au 24 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

23 au 25 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

24 au 26 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

25 au 27 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

26 au 28 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

27 au 29 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

28 au 30 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

29 au 31 août, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

30 au 1er septembre, à Venec (Alpes-Maritimes). Culture (classique, folk, bretonnes).

1er au 3 septembre, à Venec (Alpes-Marit

CARNET

Le feuilleton de Reiser. — 5

LA FAMILLE OBOULOT EN VACANCES



Réceptions

M. Paul Djoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, et Mme Paul Djoud ont offert une réception à l'occasion de la fête nationale, jeudi 13 juillet.

Naissances

Pierre et Christiane HASKI-CHOMBEAU sont heureux d'annoncer la naissance de Stéphane, le 30 juin à Johannesburg, 2000 R.S.A.

Décès

Paris, 90, rue de Miromesnil. Le conseil de surveillance, La direction, Les officiers, Les équipages et le personnel de la Société d'armement et de navigation Charles Schindler ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Laurent SCHIAFFINO, gérant de la société, survenu à Paris, 40, avenue Poeh, dans sa quatre-vingt-deuxième année. La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 15 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Autry, 23, avenue Raymond-Poincaré. (Le Monde du 14 juillet.)

Les doyens Charles Debbasch, président de l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille, et les membres du conseil de l'université, M. Jean-Claude Maire, doyen de la faculté des sciences et techniques de Saint-Jérôme, ont le regret de faire part du décès, survenu dans sa cinquante-deuxième année, de

M. Lefteri SIDERIADES, professeur à l'université d'Aix-Marseille-III, ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des Télécommunications, officier de réserve des transmissions, fondateur de la maîtrise des sciences et techniques automatiques et télécommunications. Les obsèques auront lieu le samedi 15 juillet 1978, à 10 heures, 30, avenue de Cadanelle, Parc De-De-France, 13008 Marseille.

Visites et conférences

SAMEDI 15 JUILLET VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 11 h. Sortie métro Colonel-Pabien, Mme Oswald : « Le siège du parti communiste ». 15 h. 55, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Hôtel de Sully et la place des Vosges ». 15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Bouquet des Chaux : « Le château de Maisons-Laffitte ». 20 h. Métro Rambuteau, Mme Oswald : « Maisons-Laffitte ». 15 h. 15, rue de Sévigné : « Maisons-Laffitte ». 15 h. 15, 1, place des Deux-Ecus : « Les Halles (Mme Barbier) ». 15 h. 55, rue de Valenciennes : « Les tombes célèbres du cimetière Montparnasse » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). 15 h. 50, rue des Francs-Bourgeois : « Marais (Mme Perrand) ». 15 h. 55, rue de Montcau : « L'ancien France évoquée au musée Camondo » (Histoire et Archéologie). 15 h. Métro Sèvres-Babylone :

« Jardins cachés du faubourg Saint-Germain » (Paris Inconnu). 15 h. 55, quai Bourbon : « L'Église Saint-Louis » (Paris et son Histoire).

DIMANCHE 16 JUILLET

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 10 h. 30, square Viviani, quai Montebello, Mme Legros : « Le quartier Latin ». 10 h. 30, place Colette, Mme Oswald : « La Comédie-Française ». 15 h. 55, rue Saint-Antoine, Mme Legros : « L'hôtel de Sully ». 15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Oswald : « Le château de Maisons-Laffitte ». 21 h. Sur les marches de l'église, Saint-Paul, Mme Oswald : « Promenade à travers le quartier de Marais » (Balade nationale des monuments historiques). 18 h. 3, rue Maïer : « Les synagogues du rue des Roisiers ; le souvenir des Bianca-Menteaux » (A travers Paris).

CONFÉRENCES. — 15 h. 30, 13, rue de Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

6-4, 6-2, 6-0. Barman, un SCHWEPPESS Lemon et un L'Indien. Les deux SCHWEPPESS.

SPORTS

Cyclisme

Tour de France

LES RÉSULTATS

TRIZIÈME ÉTAPE : FIGRAC-SUPER-BESSE (21.500 km) Classement. — 1. Paul Wellens (Belg.), 6 h. 43 min. 45 sec.; 2. Laurent (Fr.), 6 h. 44 min. 30 sec.; 3. Agostinho (Port.), 6 h. 45 min. 30 sec.; 4. Minault (Fr.), 6 h. 46 min. 30 sec.; 5. Pollentier (Belg.), 6 h. 47 min. 30 sec.; 6. Zetemelk (Belg.), 6 h. 48 min. 30 sec.; 7. Bruyère (Belg.), 6 h. 49 min. 30 sec.; 8. Van Impe (Belg.), 6 h. 50 min. 30 sec.; 9. Kulp (P.-B.), 6 h. 51 min. 30 sec.; 10. Seznec (Fr.), 6 h. 52 min. 30 sec.; etc.

NATATION

Les records de France masculin et féminin du 200 mètres brasse ont été battus le 13 juillet à Laval, à l'occasion de la première journée des championnats nationaux par étapes de Sures, 12 min. 36 sec. (M. L. S. 84/100) et Olivier Borias (2 min. 25 sec. 04).

VOILE

La Ligue de Bretagne-Armor de voile a décidé de suspendre toutes les régates inscrites au programme des 14, 15 et 16 juillet pour protester contre l'inculpation à La Rochelle de M. Francis Motet, conseiller technique régional, après la mort accidentelle d'une concurrente de la Semaine de la voile de La Rochelle, Trente-trois régates de dériveur et quinze courses au large sont ainsi supprimées.

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 15 JUILLET

CHAÎNE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Restez donc avec nous. 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal. 20 h. 30, Variétés : Show machine ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch ; un ami d'enfance ; 22 h. 55, Histoire de la musique populaire : All you need is love. 23 h. 15, Journal.

CHAÎNE II : A 2

13 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 14 h., Série : Le jardin derrière le mur ; 14 h. 30, Sports : Tennis : France-Grande-Bretagne (Coupe Davis) ; Tour de France ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal ; 20 h. 30, Dramatique : Histoire de vivants (le Casse des Bois Mares) ; d'après le roman d'Y. Audouard, réal. D. de La Patellière. Devenir docteur, opus de sous, Antoine a perdu le sens de l'honneur : lors de son dernier et casse, son complice s'est fait la malice avec la recette, mais Antoine ne l'a même pas recherché. Décidé à se réhabiliter vis-à-vis de lui-même et de son meilleur ami Caspar, il se organise avec une mission scientifique le « casse » du coffre d'un autre de ses amis.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde. Gérants : Jacques Fauret, directeur de la publication, Jacques Lévy. Imprimerie du Monde, 5, rue de Valenciennes, PARIS-IX^e. 1977. Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration. Commission paritaire des journaux et publications, n° 5741.

DIMANCHE 16 JUILLET

CHAÎNE I : TF 1

9 h. 15, Émissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église du Pouzin (Ardèche), prés. le père Quilici. 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, Circus ; 14 h. 10, Variétés. 15 h., Série policière : Section contre-enquête (n° 11, l'Accident) ; 15 h. 55, Tiercé ; 16 h., Sports : Tour de France cycliste (19^e étape) ; 17 h. 30, Grand prix automobile de Grande-Bretagne ; 17 h. 40, Série : La conquête de l'Ouest (n° 3) ; 19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal. 20 h. 30, FILM : IMPOSSIBLE. PAS FRANCAIS, de R. Lamoureux (1974), avec R. Lamoureux, J. Lefebvre, P. Mondy, P. Tornade, M. de Vendouil, C. Maurier. Trois braves types, ex-chômeurs, ex-détectives, camionneurs improvisés, transportent de Barcelone au Havre 300 tonnes de maïs, pour sauver une fortune. Le Français moyen et la déformation, selon la mythologie simpliste de Robert Lamoureux, auteur-réalisateur. 22 h. 5, Arcana : La guerre des coins ; 23 h. 10, Coupe Davis (résumé) ; 23 h. 30, Journal.

CHAÎNE II : A 2

14 h., Sports : Tennis (coupe Davis) ; Escrime (championnats du monde) ; 18 h., Circus du monde : Pays-Bas ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal. 20 h. 30, Variétés : Les fruits du succès. 21 h. 50, Fenêtre sur... les enfants en question (la vraie parole) ; 22 h., Journal. 22 h. 35, Petite musique de nuit, étude n° 10 en la bémol majeur, opus-10, de Chopin, par E. Fialkowski, piano.

CHAÎNE III : FR 3

16 h. 35, Série ethnographique : Il était une fois... le pouvoir (Les sept tranches maigres du roi Shilluk), d'E. Varhaegen, reprise de l'émission du 14 juillet.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Espace musical (concert Schubert) ; 18 h. 25, Cheval mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Fouilleton : Lassie, chien fidèle. 20 h. 5, Téléfilm : Le pays d'où je viens, réal. D. Sanders (première partie). Dérèglement musical en pays d'Océ, avec Charles Trenet et Mado Robin. 21 h. 35, L'homme en question : Claude Lelouch, avec Catherine Deneuve, Daniella Righini, Claire Couzot et Jean-Pierre Paurier. 22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle des stars féminines) : LE DROIT D'AIMER, de J.-S. Robertson (1929), avec G. Garbo, N. Astor, W. Albright, J. Mac Brown, D. Sebastian, L. Chandler (muét, n.l.). Une jeune fille de la bonne société de San-Francisco fait un mariage de raison après un mal de l'esprit éphémère. Un homme qu'elle a aimé passionnément reparaît dans sa vie. Grande en femme libre et indépendante s'oppose à son mari qui veut la garder dans le devoir. Une curieuse.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Thème », de G. Grillet ; 16 h. 5, Libre parcours racial, de Nouveau Carré ; 8 Sonates en la mineur n° 8 (Mozart) ; « Wanderer Fantasia » (Schubert) ; « Étude de concert et étude d'exécution transcendantale n° 10 (Liszt) » ; « Scherzo n° 3 opus 21 » (Chopin) ; « Feu d'artifice » (Debussy) ; 17 h. 30, Rencontre avec Jean Managala ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 18 h. 30, Le cinéma des années 20 ; 19 h. 40, Festival Voix-Théâtre-Musiques d'aujourd'hui à Nanterre : « Histoire de loup », opéra de Bernard Delsaut. 20 h. 40, Festival Voix-Théâtre-Musiques d'aujourd'hui à Nanterre : « Histoire de loup », opéra de Bernard Delsaut. 21 h. 35, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Musical graffiti ; 11 h. En direct de la cathédrale Saint-Etienne à Vienne, office international célébré par le cardinal König ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Le braconnier de Loringen » ; 14 h., Le triomphe des critiques de disques : le film : Mozart, Schubert, Beethoven, Grieg, Berlioz ; 19 h. Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant : en direct du Festival de Jazz-les-Fins ; 21 h., En direct du Festival de Saintes. Les musiques d'Espagne et du Portugal : la Renaissance en Andalousie, par l'ensemble Mespertou XX ; 23 h., France-Musique la nuit : Groupe de musique expérimentale de Bourges ; 0 h. 5, Concert de minuit : Herwig, Juss, Hobbs, Hamdriz.

Le Monde économie-régions

LA PRÉPARATION DU SOMMET OCCIDENTAL DE BONN

L'Italie adopte une position d'attente

De notre correspondant

Rome. — L'Italie aborde le sommet de Bonn dans de meilleures conditions psychologiques que celui de Brême. Les États-majors des partis n'ont plus à se quereller pour la désignation d'un nouveau chef de l'État, au point de menacer la majorité parlementaire. M. Sandro Pertini a été élu dans l'unanimité. La conjoncture pour un pays qui est assailli de donner une bonne image de lui-même et de ne plus apparaître comme « le malade de l'Europe ».

On ne peut pas dire que les propositions monétaires franco-allemandes aient soulevé d'enthousiasme les Italiens qui vont « étudier » le sujet pour « essayer d'adhérer ». Ils se sont gardés néanmoins d'adopter une position tranchée, qui n'est ni dans leurs habitudes ni dans leur intérêt. La Grande-Bretagne a d'ailleurs protesté pour deux. Cela dit, l'hostilité au projet est moins forte à Rome qu'à Londres. Contrairement à la livre sterling, la lire n'a pas une position internationale à défendre. Les propositions de M. Schmidt et Giscard d'Estaing ne rencontrent pas ici d'obstacles politiques ou de principe.

Certes, la péninsule refuse qu'un nouveau système soit bâti sur les déséquilibres de la Communauté et elle ne veut pas être condamnée à rester étamé dans la paltoche de quai. Mais ses revendications sont pratiques : l'Italie insiste pour que le budget de la Communauté soit mieux réparti. Actuellement, l'Europe varie. Or la péninsule a de gros problèmes de chômage, notamment chez les jeunes, et voudrait être aidée à les résoudre.

Pour Rome, l'oscillation des monnaies dans la future serpente doit tenir compte de la situation globale de chaque pays, de sa position géographique, de son taux de croissance et d'inflation, de son commerce extérieur, des liens actuels de sa monnaie avec le dollar. Autrement

La rencontre Carter-Schmidt

(Suite de la première page.)

Jusqu'à la dernière minute, on aura attendu un geste de la part du Congrès. Les commissions du Sénat et de la Chambre, qui s'occupent de la taxation en matière énergétique, se réuniront jeudi, pour la première fois depuis décembre. Ainsi, dans ce domaine, M. Carter arrivera à Bonn les mains vides. Jusqu'à une date récente, le président et ses conseillers faisaient porter la responsabilité de cette situation au Congrès. Mercredi, au cours d'un entretien avec les journalistes étrangers, M. Carter a changé de tactique, remerciant le Congrès pour son excellent travail et lui faisant confiance pour le compléter. Le grave déficit de la balance commerciale américaine, a-t-il dit, n'est pas dû tellement à des importations de pétrole en baisse, mais aux achats de produits manufacturés (le Monde du 13 juillet).

Les Américains ont visiblement décidé de contre-attaquer sur le commerce international. Le sommet de Bonn est naturellement devenu le théâtre où les partisans du GATT essaieront de rattraper ce qui n'aura pu être mené à bien à Genève. Le négociateur américain, M. Robert Strauss, a souligné que son pays ne voulait pas d'un accord pour un accord et que le protectionnisme agricole serait un cheval de bataille pour la délégalisation des États-Unis à Bonn. Les pays de la C.E.E. et le Japon offrent de bonnes cibles. Les Américains ne pouvaient perdre cette occasion de marquer quelques points, sinon dans les négociations, du moins auprès de leur opinion publique.

En matière monétaire, compte tenu de la situation difficile du dollar, les responsables se montrent remarquablement discrets. Ils ont simplement évoqué un système monétaire européen, leur position n'est pas aussi « positive » que M. Giscard d'Estaing l'a laissé entendre. « En principe, dit-on, nous n'avons pas d'objection à l'unification monétaire européenne ». Enfin, la position américaine n'est pas beaucoup plus confortable sur le dialogue Nord-Sud et l'aide au

ROBERT SOLÉ.

P.T.T. Unité maintenue

(Suite de la première page.)

Depuis de nombreuses années, pesé comme une épée de Damocès, renouvelée de saison en saison, la menace d'un « démantèlement » de l'administration des P.T.T. Celle-ci chapeaute, on le sait, deux grands secteurs, deux grands domaines : celui des télécommunications et celui des postes. Les postes ont toujours été le prestige d'une technique d'avant-garde, elle est à juste titre, bénéficiaire d'une dotation budgétaire prioritaire destinée à acheter le matériel téléphonique français et à parer à l'arrivée des millions d'appareils et des millions de lignes. Les postes ont toujours été le prestige d'une technique d'avant-garde, elle est à juste titre, bénéficiaire d'une dotation budgétaire prioritaire destinée à acheter le matériel téléphonique français et à parer à l'arrivée des millions d'appareils et des millions de lignes.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

AGRICULTURE

M. MÉHAIGNERIE DRESSE UN PREMIER BILAN DE LA CAMPAGNE

La conjoncture agricole est globalement bonne ; à mi-parcours, l'année 1978 laisse le ministre de l'Agriculture, M. Méhaignerie, particulièrement serein. Il a indiqué le 13 juillet que la production augmenterait globalement de 3 %. Pour les cinq premiers mois de l'année, les exportations ont progressé de 26,2 % et les importations de 12,2 %.

L'ombre au tableau, c'est naturellement le déficit de récolte sur les pommes de terre de semence. Ce sera la faute au temps également, les marchés des fruits sont difficiles à gérer, notamment celui de la pêche entre le 25 juillet et le 15 août. C'est un peu, mais la récolte n'est pas prévisible, et cette variation suffit pour provoquer la flambée ou l'effondrement des prix.

Quelques assurances d'abord données avec beaucoup d'insistance à propos de ce plan. « L'unité juridique des P.T.T. sera maintenue. » A preuve la nomination immédiate d'un successeur à M. Simon, le directeur du projet de démantèlement aurait impliqué la suppression de la direction du personnel, qui, avec celle du budget, constitue, horizontalement, l'unité des P.T.T. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas « organiser cette unité » en donnant « davantage de responsabilité, d'autonomie » aux deux secteurs des postes et des télécommunications.

Autre affirmation de principe : pas question d'entamer une quelconque « politique de repli » des postes. L'Etat ne se résoudra pas à laisser les postes à la dérive. Le trafic postal augmente, on le voit plus précisément, il y aura une complémentarité de plus en plus évidente entre le développement des télécommunications et celui des postes.

Un nouveau mot d'ordre serait donné aux postes : priorité à la régularité, sinon à la rapidité. L'important, c'est que le courrier soit acheminé et distribué régulièrement, même au prix de quelques heures de retard. La modernisation de la mécanisation — des centres de tri sera continuée et accélérée. Enfin et surtout, un contrat de progrès sera discuté avec l'Etat, qui permettra

Grands départs

Finances de près de 100 milliards de francs — un chiffre qui a été annoncé samedi 13 juillet par le ministre de l'Énergie, M. Jean Lecanier. Les dépenses de l'État pour la recherche scientifique et technique ont augmenté de 10 % en 1977. Les dépenses de l'État pour la recherche scientifique et technique ont augmenté de 10 % en 1977.

Premiers bilans catastrophiques en Bretagne

Les premiers bilans catastrophiques en Bretagne. Les premiers bilans catastrophiques en Bretagne. Les premiers bilans catastrophiques en Bretagne. Les premiers bilans catastrophiques en Bretagne.

LES SYNDICATS

ADRESSENT UN MÉMORANDUM SUR LE PLEIN EMPLOI

Bonn. — Parlant au nom de quelque vingt organisations syndicales des États-Unis, du Canada, du Japon et de l'Europe occidentale, les représentants se sont réunis le 13 juillet, à Düsseldorf, la président du D.G.B. (confédération des syndicats ouest-allemands), M. Heinz Oskar Vatter, a déclaré qu'il attend du sommet des Nauf une action résolue en vue de réduire la masse des dix-sept millions de chômeurs existants.

LES SYNDICATS

ADRESSENT UN MÉMORANDUM SUR LE PLEIN EMPLOI

Bonn. — Parlant au nom de quelque vingt organisations syndicales des États-Unis, du Canada, du Japon et de l'Europe occidentale, les représentants se sont réunis le 13 juillet, à Düsseldorf, la président du D.G.B. (confédération des syndicats ouest-allemands), M. Heinz Oskar Vatter, a déclaré qu'il attend du sommet des Nauf une action résolue en vue de réduire la masse des dix-sept millions de chômeurs existants.

AGRICULTURE

M. MÉHAIGNERIE DRESSE UN PREMIER BILAN DE LA CAMPAGNE

La conjoncture agricole est globalement bonne ; à mi-parcours, l'année 1978 laisse le ministre de l'Agriculture, M. Méhaignerie, particulièrement serein. Il a indiqué le 13 juillet que la production augmenterait globalement de 3 %. Pour les cinq premiers mois de l'année, les exportations ont progressé de 26,2 % et les importations de 12,2 %.

JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE

SECRETARIAT AUX MUNICIPALITÉS MUNICIPALITÉ DE TRIPOLI

Appel d'offres international pour la réalisation des projets des deuxième et troisième voies circulaires de Tripoli (tronçons Est et Ouest de la première phase).

La municipalité de Tripoli invite les sociétés internationales spécialisées à soumissionner leurs propositions dans le cadre d'un appel d'offres international concernant la réalisation des travaux des tronçons Est et Ouest de la première phase de construction des voies circulaires de la ville de Tripoli et ce selon les conditions, qualifications et documents relatifs à cet appel.

Les travaux susvisés concernent la construction d'une voie à double ou triple file sur environ 16 kilomètres pour les deux parties, de 6 croisements à différents niveaux et un croisement par sens giratoire au même niveau, la voie devant être entrecoupée par les routes actuelles par le moyen de ponts en ciment et armatures renforcées de taille variable allant de 20 mètres à 36 mètres auxquels s'ajouteront 11 ponts secondaires.

La nature des travaux exige que l'entreprise concernée dispose d'une vaste expérience dans le domaine de la construction des ponts et chaussées et en général d'une capacité établie en matière de gestion de contrats.

Les propositions à soumettre devront être établies sur la base de prix fermes. Ces prix pourront éventuellement être exprimés différemment, mais, dans ce cas, la méthode utilisée pour leur calcul doit faire l'objet d'une description nette, détaillée et déterminée décrite dans une lettre indépendante qui accompagnera la proposition.

Les copies des cahiers des charges et documents relatifs à cet appel peuvent être obtenus auprès de la municipalité de Tripoli, Jamahiriya Arabe Libyenne Socialiste Populaire à partir du 8 mai 1978 moyennant règlement de 500 dinars libyens. Les propositions doivent être soumissionnées avant le 26 août 1978, à midi au plus tard, et accompagnées d'un dépôt de garantie initial de 100.000 dinars libyens pour chaque tronçon. La garantie doit être émise par une banque opérant déjà en Libye et doit rester valable trois mois après la date de validité de la proposition.

Les propositions seront considérées valables et ne peuvent être retirées pendant six mois à partir de la date de clôture d'acceptation des dossiers. La municipalité se réserve le droit d'accepter les offres, soit pour un, soit pour les deux tronçons sans avoir à justifier son choix.

LES SYNDICATS

ADRESSENT UN MÉMORANDUM SUR LE PLEIN EMPLOI

Bonn. — Parlant au nom de quelque vingt organisations syndicales des États-Unis, du Canada, du Japon et de l'Europe occidentale, les représentants se sont réunis le 13 juillet, à Düsseldorf, la président du D.G.B. (confédération des syndicats ouest-allemands), M. Heinz Oskar Vatter, a déclaré qu'il attend du sommet des Nauf une action résolue en vue de réduire la masse des dix-sept millions de chômeurs existants.

Le mémorandum en vingt points, adressé aux gouvernements des grands pays industrialisés, proposait une politique de croissance coordonnée sur le plan international. Ce programme donne à la lutte contre le chômage une nette priorité sur le recherche de la stabilité monétaire. Il faut accroître les investissements publics, assurer aux jeunes soit un poste de travail, soit une formation professionnelle leur garantissant un emploi et, fait essentiel, associer la retour au plein emploi dans les pays industrialisés à la politique de développement dans le tiers-monde. Plutôt que de fabriquer des marchandises à bon marché dans les pays sous-développés pour les exporter ensuite vers les États les plus riches, mieux vaudrait créer sur place des marchés susceptibles de répondre aux besoins fondamentaux des populations défavorisées. — J. W.

M. Raymond Barre a reçu le 13 juillet, M. Willy Brandt en sa qualité de président de la commission indépendante pour l'étude des problèmes internationaux de développement. Selon l'ancien chancelier, la France fournirait toute l'aide souhaitable à la commission, en lui donnant notamment accès aux informations dont disposent les administrations. Le premier ministre, indique-t-on à Matignon, s'est montré intéressé par la constatation de M. Brandt selon laquelle les pays de l'Est, revenant sur leur attitude initiale, semblaient disposés à participer au dialogue Nord-Sud.

Un contrat avec l'Etat

« L'unité juridique des P.T.T. sera maintenue. » A preuve la nomination immédiate d'un successeur à M. Simon, le directeur du projet de démantèlement aurait impliqué la suppression de la direction du personnel, qui, avec celle du budget, constitue, horizontalement, l'unité des P.T.T. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas « organiser cette unité » en donnant « davantage de responsabilité, d'autonomie » aux deux secteurs des postes et des télécommunications.

Autre affirmation de principe : pas question d'entamer une quelconque « politique de repli » des postes. L'Etat ne se résoudra pas à laisser les postes à la dérive. Le trafic postal augmente, on le voit plus précisément, il y aura une complémentarité de plus en plus évidente entre le développement des télécommunications et celui des postes.

Un nouveau mot d'ordre serait donné aux postes : priorité à la régularité, sinon à la rapidité. L'important, c'est que le courrier soit acheminé et distribué régulièrement, même au prix de quelques heures de retard. La modernisation de la mécanisation — des centres de tri sera continuée et accélérée. Enfin et surtout, un contrat de progrès sera discuté avec l'Etat, qui permettra

SOCIAL

La direction de la Régie Renault a sanctionné dix-huit ouvriers de l'usine de Sandouville. Les dix-huit ouvriers de cette usine ont été, en effet, licenciés pour « entrave à la liberté du travail » lors de la grève de juin dernier. Douze autres salariés se sont vu infliger des mises à pied de deux à trois jours pour les mêmes raisons.

Plusieurs centaines de producteurs de lait de la région Rhône-Alpes ont manifesté le 13 juillet devant l'usine Orlic à Vienne. La Fédération régionale rapproche eux entreprises, notamment pas répertoriées suffisamment dans le prix du lait payé aux producteurs l'augmentation obtenue fin mai à Bruxelles. Selon les responsables d'Orlic, le prix indicatif européen sera atteint sur la moyenne des livraisons de l'année.

AFFAIRES

LE PATRIMOINE PERSONNEL DE M. MARCEL BOUSSAC EST MIS EN RÉGLEMENT JUDICIAIRE

Le tribunal de commerce de Paris a décidé, le 13 juillet, d'entamer la procédure de règlement judiciaire du patrimoine personnel de M. Marcel Boussac. Le tribunal a nommé M. Marcel Boussac au bénéfice de la procédure judiciaire qu'en vertu de la loi de 1966. M. Boussac a été nommé par sa lettre de nomination. Le tribunal a décidé, le 13 juillet, d'entamer la procédure de règlement judiciaire du patrimoine personnel de M. Marcel Boussac. Le tribunal a nommé M. Marcel Boussac au bénéfice de la procédure judiciaire qu'en vertu de la loi de 1966. M. Boussac a été nommé par sa lettre de nomination.

مركزنا للأصل

فكرنا من الأصل

Regions

P.T.T.
Unité maintenue
Le service de la poste a été maintenu...

SOCIAL
Le tribunal de commerce de Paris a décidé...

Grands départs dans un été chaud

Les départs en vacances de près de cinq millions et demi de Français...

l'objet d'un contrôle, alors que, sous l'ancienne loi, il fallait être impliqué dans un accident pour être soumis à l'alcooltest.

depuis trois jours, ont repris normalement le travail le jeudi 13 juillet au matin.

Premiers bilans catastrophiques en Bretagne

De notre correspondant

Quimper. — Pour les responsables de l'industrie touristique bretonne, c'est déjà l'heure des premiers bilans...

Les touristes vont-ils bouder aussi l'île de Beauté?

De notre envoyé spécial

deuxième temps, inclier les champions de la « bronzetta » à quitter le bord de mer pour s'enfoncer dans les châteaux de la Corse...

vants et marées le seul « trois étoiles » de l'intérieur, le Pascolli E Casale, à Venaco, devrait les convaincre...

LES MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES NEW-YORK

Le marché est calme et hésitant dans l'attente de la publication des chiffres de la balance commerciale pour le mois de juin.

Table with columns: Valeurs, Clôture, Cours. Lists various market indicators and their values.

ÉNERGIE

Contingentement du fuel domestique. — Pour résorber les dépassements de consommation de fuel domestique...

Extrait du Rapport présenté par le Président aux Actionnaires

4 Mai 1978

L'Assemblée Ordinaire des Actionnaires Fiat s'est déroulée le 4 mai 1978, à Turin, en seconde convocation. Au cours de son rapport, le président Giovanni Agnelli a affirmé que Fiat, en particulier dans le Secteur Automobiles, a opéré dans le but d'obtenir un taux de rendement en rapport avec le taux d'inflation...

par rapport à 1976), et à l'étranger, 645.778 unités (2,2% de plus par rapport à 1976) ont été facturées. Véhicules industriels: IVECO a facturé en 1977 plus de 107.000 véhicules industriels (2,3% de plus par rapport à 1976).

AFFAIRES

LE PATRIMOINE PERSONNEL DE M. MARCEL BOUSSAC EST MIS EN RÉGLEMENT JUDICIAIRE

Le tribunal de commerce de Paris a décidé, le 13 juillet, d'étendre la procédure de règlement judiciaire au patrimoine personnel de M. Marcel Boussac.

La ligne aérienne la plus chère du monde

Au nombre des doléances qu'enregistre périodiquement Jean-Pierre Martinelli, délégué régional au tourisme et, donc, très officiellement représentant dans l'île du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, revient, avant toutes les autres, comme une entée, la desserte du pays.

Les résultats des secteurs: Automobiles: Nombre de voitures et dérivés Fiat, Autobianchi et Lancia facturés en 1977: 1.348.750 unités (1,4% de plus par rapport à 1976); en Italie, 702.972 unités (1% de plus



Le Monde

LES CÉRÉMONIES DE LA FÊTE NATIONALE

La 27^e division alpine a défilé à Paris devant une foule nombreuse

Favorisés par un beau temps chaud et suivi par une foule importante massée sur les Champs-Élysées, le défilé militaire du 14 juillet à Paris a été l'occasion de présenter une des unités les plus anciennes de l'armée de terre française, la 27^e division alpine dont le P.C. est à Grenoble.

Venant de la place Charles-de-Gaulle, les détachements se sont séparés en deux défilés différents en direction de la rue du Rivoli et du Palais-Bourbon, devant la tribune officielle, installée à proximité des jets d'eau de la place de la Concorde, où avaient pris place M. Valéry Giscard d'Estaing, les représentants des corps constitués et le gouvernement.

Pendant que le président de la République descendait à bord d'un command-car, les Champs-Élysées pour gagner la tribune officielle, un homme, aussitôt entouré par deux gardiens de la paix, a tenté de se précipiter vers le chef de l'État. Il s'agit, selon la police, d'un déséquilibré de nationalité marocaine qui a déclaré vouloir présenter une requête personnelle et qui aurait déjà tenté le même geste en d'autres occasions. Il n'était pas armé.

Le monde des loisirs et du tourisme. Pages 7 à 9. Des stages de musique pour les vacances. «Fastes de table : les Suisses attaquent».

10. LESION D'HONNEUR. 11 à 13. CULTURE. La crise du cirque Jean-Richard.

14-15. ÉCONOMIE - RÉGIONS. LIRE ÉGALEMENT. RADIO-TELEVISION (12 et 13). FEUILLETON : Adieu Calixte (2) ; La famille Oubolov en vacances (10) ; Carnet (13) ; Journal officiel (5) ; Mots (13) ; Météorologie (5) ; Loto (13) ; Mots (13).

Le numéro du «Monde» daté du 14 juillet 1978 a été tiré à 516 891 exemplaires.

APRÈS LEURS ENTRETIENS DE SALZBOURG

Le président Sadate et le ministre israélien se rencontreront prochainement à Alexandrie

Le président Sadate rencontrera prochainement à Alexandrie, en Égypte, le ministre israélien de la défense, le général Ezer Weizman. Tel est le premier résultat de l'entretien en tête à tête de trois heures que le chef de l'État égyptien et le ministre israélien ont eu, jeudi 13 juillet, au château de Fuschl, près de Salzbourg.

Selon Radio-Le Caire, MM. Sadate et Weizman ont examiné la situation au Proche-Orient et ont évoqué les résumés de l'entretien. Le dialogue entre le président égyptien et le ministre israélien s'est tenu dans un climat de détente. Le chef de l'État égyptien a déclaré que le dialogue est possible de l'entente.

Le ministre a également formulé l'espoir que les négociations engagées à Londres pourraient continuer à El Arich, comme le président Sadate l'avait suggéré, ou ailleurs. M. Dayan a parlé d'un changement d'attitude des Égyptiens, qu'il a expliqué par l'absence de l'ancien ministre britannique, M. James Callaghan. L'entretien a porté sur les récentes initiatives de paix et de relance véritablement la négociation interarabique depuis janvier dernier dans la perspective de la réunion de Londres.

À Jérusalem, le ministre israélien des affaires étrangères, le général Moshe Dayan, a déclaré jeudi au cours d'une conférence de presse tenue au moment même

Une unité plus que centenaire

La 27^e division d'infanterie, devenue, aujourd'hui, la 27^e division alpine, fut créée à Grenoble en 1874 pour la défense des Alpes. Depuis, elle a participé à de nombreux combats, en 1914-1918, pendant la Première Guerre mondiale, en 1940, lors des combats menés en France, elle se distinguant à Narvik, avec sa participation au corps expéditionnaire de Norvège en 1940.

Disoute après l'armistice, mais reconstituée dans la résistance sous le nom de 1^{re} division alpine, elle fut récrée en 1944 par le colonel Vallée d'Osse et participe, en 1945, aux combats de Haute-Tarentaise et de Savoie. Elle a été décorée de plusieurs médailles et croix de guerre. Elle est actuellement commandée par le colonel Laurent, et est composée de deux demi-brigades, la 5^e demi-brigade, dont le P.C. est à Annecy, et la 7^e demi-brigade, dont le P.C. est à Gap.

Stationnée sur le territoire de la cinquième région militaire (Lyon), la 27^e division alpine, dont l'état-major est à Grenoble, est commandée par le général de division Laurent et comprend près de 10 000 hommes, répartis dans la 27^e division alpine de la Jacon suivoise.

En dehors de l'armement classique individuel et collectif (fusils, mitrailleurs, mortiers), les unités de combat sont principalement équipées de lance-roquettes ondules, de missiles antichars Milan qui sont télécommandés sur une portée de 2 000 mètres.

La 27^e division alpine est principalement employée à la sécurité des Alpes, mais elle peut être engagée, sur n'importe quel théâtre d'opérations, au sein de la 1^{re} armée française. Dans cette circonstance, sa manœuvre est assurée par le commandement de la division d'infanterie, qui est une division d'infanterie, tout entière, les effectifs seraient supérieurs. Le général de division Pierre Laurent, récommandé par le chef de l'État, a été nommé commandant de la 27^e division alpine le 14 juillet.

Quatre mille invités à l'Élysée

Quatre mille personnes environ étaient invitées à la réception offerte par le président de la République à l'Élysée, le vendredi, comme chaque 14 juillet.

Avait aussi invité des personnes qui s'étaient distinguées par des actes de courage, les sauveteurs de la mer, les militaires portés au secours du Dupperté en janvier dernier, et les plongeurs de l'expérience Jans IV, qui ont établi, en octobre 1977, le record mondial de plongée en apnée, à 83 mètres de profondeur, en 23 minutes de travail à 460 mètres de profondeur, et une pointe à 501 mètres.

À la liste des invités officiels, on avait ajouté cette année, un plus grand nombre que l'an dernier, de simples citoyens, désignés, selon M. Pierre Hunte, porte-parole, comme «représentants d'un certain nombre de métiers français». Parmi ceux-ci, mille deux cents couples avaient été choisis dans les régions alpines, pour faire pendant au défilé militaire, où la 27^e division alpine tenait une grande place. On

Des artisans, enfin, et cent cinquante militaires ayant participé au nettoyage des côtes bretonnes atteintes par le pétrole en 1977, avaient également été conviés.

La liste des invités officiels comprenait les membres du gouvernement, les représentants des trois armées, des assemblées et des corps constitués, M. Chirac, maire de Paris, et le corps diplomatique. En 1977, les portes de l'Élysée avaient été ouvertes au public, l'après-midi du 14 juillet, et dix mille personnes avaient pu visiter le palais, nombre d'entre elles étant accueillies par M. Giscard d'Estaing lui-même. Cette opération, qui avait nécessité une préparation minutieuse et qui avait soumis le personnel de l'Élysée — en particulier le service de sécurité — à un exercice de tension, n'a pas été répétée cette année.

AMNESTY INTERNATIONAL DEMANDE A M. GISCARD D'ESTAING DE NE PAS RATIFIER LA CONVENTION EUROPÉENNE SUR LE TERRORISME.

Le président de la République a reçu, jeudi 13 juillet, une délégation de la section française d'Amnesty International, composée de Mme Marie-José Protain, membre du comité exécutif international, et de Mme Aimé Léaud, présidente de la section française, et Alain Marabout, membre du comité exécutif français. La délégation a remis à M. Giscard d'Estaing un mémorandum demandant à la République française de ne pas ratifier la convention européenne des droits de l'homme, la lettre des réserves concernant les recours individuels de la convention européenne des droits de l'homme, ainsi que la non-ratification, dans sa forme actuelle, de la convention européenne sur la répression du terrorisme.

Rappelant, dans une déclaration, que c'était la première fois qu'un chef d'État français recevait des représentants d'Amnesty International, l'organisation indique que M. Giscard d'Estaing a « mentionné un grand intérêt » pour le travail de l'organisation, et « notamment pour sa méthode d'intervention dans les cas individuels ».

« Tradition républicaine » en pays chouan

Le 14 juillet à Andouillé

De notre envoyé spécial

Andouillé (Mayenne). — La commune d'Andouillé — mille huit cent soixante-quinze habitants — est fière de sa tradition républicaine. Ses citoyens n'ont pas, dès 1793, ornés des cahiers de doléances remarqués jusque dans la capitale ? Et Tellen, membre du Comité de salut public, n'a-t-il pas décerné un certificat de civisme à ses habitants pour leur zèle à s'engager dans la Garde nationale et à lutter contre les Chouans ?

Fail rare dans un département généralement conservateur et catholique, les électeurs d'Andouillé ont constamment élu, depuis 1945, un maire radical-socialiste, M. Baptiste Beucher, qui tout le monde appelle familièrement Baptiste. C'est le commune la plus républicaine de la Mayenne, dit le maire, qui se situe aujourd'hui dans la « gauche socialiste ». Cette tradition n'est sans doute pas étrangère aux dimensions prises par la fête du 14 juillet. De toutes les communes environnantes, et même de Laval, qui n'est qu'à 15 kilomètres, on s'est pressé à la soirée organisée par le comité des fêtes, avec le concours des sapeurs-pompiers.

Le lieutenant Rivière, commandant le centre de secours — vingt-six hommes, tous bénévoles. On a donc fait défilé tout le matériel soigneusement soigné pour la circonstance : la 4^e de liaison avec la base, l'ambulance à deux brancards, le camion-citerne de 3 500 litres, le « fourgon d'incendie normalisé » avec ses 1 200 mètres de tuyaux, etc. Seule concession à l'histoire : le camion Delahaye — modèle 1952 — qui a loyalement servi la brigade pendant un quart de siècle, a couvert la cortège avec ses anciens habitants — aujourd'hui à la retraite. Ils ont réussi à faire oublier la jompe à bras.

L'austerité budgétaire de ce 14 juillet à Andouillé n'a pas eu beaucoup d'incidence sur l'état des esprits. Comme chaque année, un détachement de sapeurs-pompiers a sonné le clairon à tous les carrefours des 7 heures du matin. Le soir, après le rassemblement sur la place de l'Église et le concert donné par la fanfare Sainte-Cécile, sous la conduite de l'abbé Le-teuchoux, curé de Chailland, le cortège se sera rendu au monument aux morts pour le dépôt de gerbes. Et la fête aura commencé, animée par la récitation de l'épître des « dix » du comité des fêtes : une série de sketches sur un podium improvisé — deux plateaux de semi-remorques sous les lampes de la place.

Austerité

« Ce sera un 14 juillet d'austerité », avait annoncé cependant le président du comité des fêtes, M. Pierre Leroy, artisan menuisier. L'an dernier, la fête nationale a coûté 12 000 F et s'est soldée par un déficit de 4 000 F. On a donc pris la décision de supprimer la course cycliste de l'après-midi.

La répétition générale avait eu lieu le 12 dans la salle des fêtes omnisports avec la participation, en lever de rideau, des enfants des écoles : quelques enfants du cours moyen ou de système, que l'inspecteur Mme Housseau, et son collègue, professeur de collège, ont réussi à « tenir » jusqu'au 14 juillet.

Les 11 et 12 juillet aussi rogné sur le prestation des sapeurs-pompiers, maîtres d'œuvre de la journée. Jusqu'à l'an dernier, ceux-ci faisaient défilé en lête de leur cortège une vieille pompe à bras tirée par un cheval, avec trois hommes déguisés en tenue 1900. La location des costumes coûtait trop cher. Et puis la vieille jument est morte, alors...

« Ce qui compte pour nous, c'est l'équipement », avait expliqué le lieutenant Rivière, commandant le centre de secours — vingt-six hommes, tous bénévoles. On a donc fait défilé tout le matériel soigneusement soigné pour la circonstance : la 4^e de liaison avec la base, l'ambulance à deux brancards, le camion-citerne de 3 500 litres, le « fourgon d'incendie normalisé » avec ses 1 200 mètres de tuyaux, etc. Seule concession à l'histoire : le camion Delahaye — modèle 1952 — qui a loyalement servi la brigade pendant un quart de siècle, a couvert la cortège avec ses anciens habitants — aujourd'hui à la retraite. Ils ont réussi à faire oublier la jompe à bras.

« Ce qui compte pour nous, c'est l'équipement », avait expliqué le lieutenant Rivière, commandant le centre de secours — vingt-six hommes, tous bénévoles. On a donc fait défilé tout le matériel soigneusement soigné pour la circonstance : la 4^e de liaison avec la base, l'ambulance à deux brancards, le camion-citerne de 3 500 litres, le « fourgon d'incendie normalisé » avec ses 1 200 mètres de tuyaux, etc. Seule concession à l'histoire : le camion Delahaye — modèle 1952 — qui a loyalement servi la brigade pendant un quart de siècle, a couvert la cortège avec ses anciens habitants — aujourd'hui à la retraite. Ils ont réussi à faire oublier la jompe à bras.

« Ce qui compte pour nous, c'est l'équipement », avait expliqué le lieutenant Rivière, commandant le centre de secours — vingt-six hommes, tous bénévoles. On a donc fait défilé tout le matériel soigneusement soigné pour la circonstance : la 4^e de liaison avec la base, l'ambulance à deux brancards, le camion-citerne de 3 500 litres, le « fourgon d'incendie normalisé » avec ses 1 200 mètres de tuyaux, etc. Seule concession à l'histoire : le camion Delahaye — modèle 1952 — qui a loyalement servi la brigade pendant un quart de siècle, a couvert la cortège avec ses anciens habitants — aujourd'hui à la retraite. Ils ont réussi à faire oublier la jompe à bras.

Le nombre des demandeurs d'emploi recommence à augmenter

Les statistiques du ministère du travail sur l'emploi, fin juin, font apparaître, une nouvelle fois, une tendance à l'aggravation du chômage. Le nombre des demandes d'emplois s'est accru de 2 800 par rapport à la fin mai (1 039 300, contre 1 037 100), alors que, sur cette période, la baisse habituelle saisonnière conduit généralement à une baisse assez sensible.

Le nombre des demandeurs d'emploi, fin juin, s'est accru de 2 800 par rapport à la fin mai (1 039 300, contre 1 037 100), alors que, sur cette période, la baisse habituelle saisonnière conduit généralement à une baisse assez sensible.

Ainsi s'amorçait déjà une dégradation du travail, ministre du travail, a déclaré que le nombre des demandeurs d'emploi, fin juin, s'est accru de 2 800 par rapport à la fin mai (1 039 300, contre 1 037 100), alors que, sur cette période, la baisse habituelle saisonnière conduit généralement à une baisse assez sensible.

Les symptômes de détérioration de la situation apparaissent, ainsi dans les statistiques des caisses complémentaires de chômage. Fin juin, le nombre des bénéficiaires est passé à 547 900, soit une diminution de 0,30 % par rapport à mai, alors que, normalement, la baisse saisonnière est importante.

Le nombre des demandes d'emploi, fin juin, s'est accru de 2 800 par rapport à la fin mai (1 039 300, contre 1 037 100), alors que, sur cette période, la baisse habituelle saisonnière conduit généralement à une baisse assez sensible.

Le nombre des demandes d'emploi, fin juin, s'est accru de 2 800 par rapport à la fin mai (1 039 300, contre 1 037 100), alors que, sur cette période, la baisse habituelle saisonnière conduit généralement à une baisse assez sensible.

MORT DU CRITIQUE D'ART AMÉRICAIN HAROLD ROSENBERG

Le critique d'art américain Harold Rosenberg est mort mardi 11 juillet d'une crise cardiaque à New-York. Il était âgé de soixante-deux ans.

Le critique d'art américain Harold Rosenberg est mort mardi 11 juillet d'une crise cardiaque à New-York. Il était âgé de soixante-deux ans.

UNE EXPLOSION DÉTRUIT L'APPARTEMENT DE M. JEAN DUTOURD

Une très forte explosion, vraisemblablement d'origine criminelle, a provoqué, ce vendredi 14 juillet, peu avant 3 heures, d'importants dégâts dans un immeuble situé 63, avenue Kléber à Paris (16^e). Deux étages de l'immeuble, où demeure l'écrivain Jean Dutourd, ont été touchés par les effets de la déflagration. L'ensemble du bâtiment a été déclaré en péril par l'architecte de la préfecture de police et devra certainement être démolé et reconstruit.

Une très forte explosion, vraisemblablement d'origine criminelle, a provoqué, ce vendredi 14 juillet, peu avant 3 heures, d'importants dégâts dans un immeuble situé 63, avenue Kléber à Paris (16^e). Deux étages de l'immeuble, où demeure l'écrivain Jean Dutourd, ont été touchés par les effets de la déflagration. L'ensemble du bâtiment a été déclaré en péril par l'architecte de la préfecture de police et devra certainement être démolé et reconstruit.

Excédé par le bruit des pétards qui éclataient sous sa fenêtre à Saint-Jacques, près de Sospinos (Alsace), M. Georges Charpentier, cinquante ans, a blessé dans la soirée du jeudi 13 juillet, quatre enfants âgés de huit à treize ans, qui ont dû être hospitalisés. Des grenades lacrymogènes ont dû être employées pour neutraliser M. Charpentier qui s'était ensuite enfermé chez lui.

Excédé par le bruit des pétards qui éclataient sous sa fenêtre à Saint-Jacques, près de Sospinos (Alsace), M. Georges Charpentier, cinquante ans, a blessé dans la soirée du jeudi 13 juillet, quatre enfants âgés de huit à treize ans, qui ont dû être hospitalisés. Des grenades lacrymogènes ont dû être employées pour neutraliser M. Charpentier qui s'était ensuite enfermé chez lui.

Algérie veut renforcer le combat contre le terrorisme

Détente entre le président Boumedienne et le roi Hassan II

Relance

Le président Sadate et le ministre israélien se rencontreront prochainement à Alexandrie

Le nombre des demandeurs d'emploi recommence à augmenter

MORT DU CRITIQUE D'ART AMÉRICAIN HAROLD ROSENBERG

UNE EXPLOSION DÉTRUIT L'APPARTEMENT DE M. JEAN DUTOURD

مكتبة من الأصل